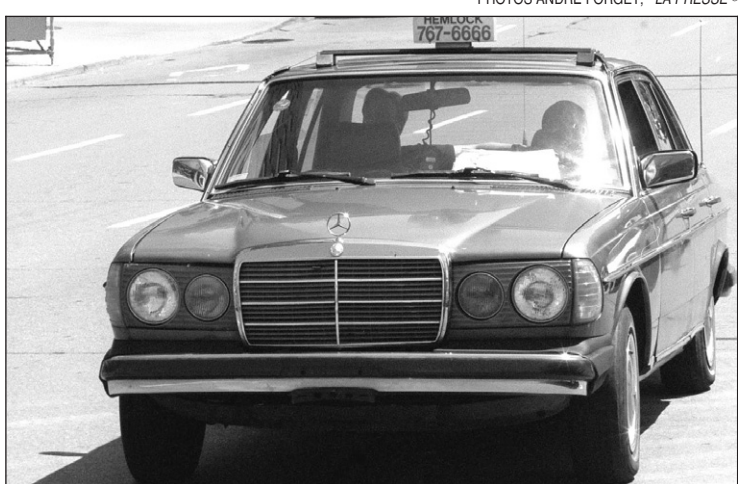




PHOTOS ANDRÉ FORGET, LA PRESSE

Nul besoin d'années de formation intensive pour sillonner les rues de Montréal. Un permis, une voiture parfois vieille, parfois minoune, et le tour est presque joué.



De la vieille voiture à la minoune

VALÉRIE DUFOUR

À Montréal, appeler un taxi amène sa dose de suspense. Chanceux, un client peut s'asseoir dans une berline de l'année. Mais règle générale, il devra plutôt se contenter de voitures plus âgées et parfois même de bonnes vieilles minounes.

Le parc de 4477 taxis vieillit et aucune norme n'existe concernant l'âge des véhicules. Au printemps, un document de travail a été déposé par le ministère des Transports pour faire le tour de la question. Le livre vert fera l'objet d'une consultation en octobre.

Selon la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), l'âge moyen des voitures dans la province atteignait huit ans en 1998 ! En 1993, par comparaison, il était de six ans. Et ce n'est pas tout, la proportion de taxis qui ont plus de dix ans est passée de 6 % à 26 % au cours de la même période.

Même s'ils n'ont pas à surveiller l'âge de leurs véhicules, les chauffeurs ont d'autres obligations. En plus de détenir un permis de taxi, ils doivent faire inspecter leurs véhicules plusieurs fois par an : deux inspections mécaniques à la SAAQ et une inspection visuelle au Bureau du taxi de la CUM.

Quatre taxis attendent d'éven-

tuels clients devant le palais de justice de Montréal, en cet après-midi d'août. Si aucune des quatre voitures n'est un modèle de l'année, elles sont toutes dans un état respectable.

« Nous n'avons pas les moyens d'acheter des voitures neuves », soutient Gracia Laurenstin, chauffeur depuis 18 ans. Fier, il ouvre la porte de sa Buick 1993 et met quiconque au défi de trouver quoi que ce soit à redire. « Ce n'est pas une question d'âge, c'est une question

d'entretien », croit-il. Près de lui, une autre porte s'ouvre : ses collègues sont piqués au vif. Tout en avouant que certains véhicules sont désuets, Theodoro Aguilar pense, lui aussi, que ce sont les inspections qui devraient être plus sévères. « D'après le gouvernement, aucun taxi actuellement n'est assez bien », lance-t-il depuis sa Volvo 1989.

Une équipe de sept inspecteurs sillonne les rues de Montréal. Les fonctionnaires visitent surtout les postes d'attente et s'assurent que la réglementation municipale est respectée (permis valides et affichés, etc.).

Il y a quelques semaines, Aéroports de Montréal a mis le feu aux poudres en voulant imposer un âge maximum aux taxis qui desservent Dorval et Mirabel. ADM réclamait des véhicules de deux ans et moins. Les ligues de taxi ont réagi en bloquant l'accès à l'aéroport de Dorval. ADM a finalement proposé un compromis, des véhicules de cinq ans. En assemblée générale, les chauffeurs ont cependant rejeté la proposition. Ils refusent que la société aéroportuaire réglemente leur industrie. Pour eux, accepter le livre vert du ministère des Transports équivaldrait à baisser les bras.

Le taxi caméléon



Valérie Dufour

3480 voitures de taxi. Fait étonnant, malgré une population métropolitaine plus de deux fois supérieure à celle de l'île de Montréal (4,4 millions comparativement à 1,8 million), 1400 taxis de moins circulent dans les rues de Toronto.

Le rajeunissement du parc de véhicules est la première mesure mise en place. « Cette année, les véhicules déjà en usage ne doivent pas avoir plus de huit ans, et les nouveaux taxis trois ans et moins », explique Evelyn Simpson, du bureau municipal des permis et de la réglementation à la Ville de Toronto. À compter de 2003, les voitures en circulation auront entre un an et cinq ans.

À Toronto, la démarche pour obtenir un permis ressemble à celle de Montréal. Le candidat doit suivre une formation de 16 jours et un bref cours sur la conduite sécuritaire. Aucun test d'anglais ou examen pratique n'est exigé.

À l'automne, la deuxième phase des améliorations se poursuivra. Une liste des droits des clients comme celle adoptée récemment à New York devra être affichée à l'intérieur des véhicules. De plus, la climatisation et un nouveau taximètre qui imprime des reçus seront installés de façon obligatoire.

Le livre vert du ministère des Transports suggère également l'implantation de ce type d'appareil au Québec. Celui-ci assurerait un meilleur contrôle fiscal des chauffeurs.

Chauffards parisiens

Avec son périphérique et le tempérament bouillant de ses chauffeurs, Paris est une mégapole complexe pour la circulation. Pourtant, obtenir son permis de taxi est beaucoup plus facile qu'à Londres.

Pour se retrouver dans la jungle des 15 000 taxis, il faut obtenir un diplôme. « La formation prend de trois à six mois. Elle marie théorie et pratique en plus d'un cours de base en secourisme », indique Jean-François Moreve, président-directeur général de Gescop-Alfataxi, une coopérative parisienne qui regroupe 1200 chauffeurs.

Comme au Québec, les permis sont validés chaque année. Et les chauffeurs doivent subir un examen médical tous les cinq ans. Pour ce qui est des véhicules, leur renouvellement est assuré tous les 36 mois par des inspections.

La Grosse pomme

Il faut avoir connu New York un jour de pluie pour apprécier l'abondance de ses taxis jaunes (12 187 en tout). La Ville a commencé des réformes majeures dans cette industrie dès 1996. En plus de limiter la durée de vie des taxis (entre trois et cinq ans), le nombre de chauffeurs a lui aussi été réduit.

Depuis juillet 1998, les candidats doivent montrer patte blanche. En effet, en plus de donner leurs empreintes digitales (pour vérifier les antécédents judiciaires), les futurs chauffeurs doivent subir un contrôle antidrogue.

Les candidats retenus doivent suivre un cours de 80 heures. « L'examen final est très difficile, 50 % des gens échouent », dit Allan Fromberg, responsable des affaires publiques à la Commission des taxis et limousines, organisme chargé d'administrer l'industrie.

Un énorme fossé sépare l'industrie du taxi de Londres et Montréal. Entre l'exemple anglais et les réglementations torontoises et new-yorkaises, le « modèle québécois » devra choisir comment il redorera son blason.

À Londres, personne ne s'improvise chauffeur de taxi. Il faut trois ans d'études à temps plein pour tenir le volant des célèbres voitures noires. À Montréal, un étudiant-chauffeur obtient son diplôme en un mois !

Véritable casse-tête routier, Londres est reconnu pour offrir un des meilleurs services de taxi au monde. Pas étonnant que d'autres grandes villes, comme New York et Toronto, s'en inspirent. Devenir un chauffeur londonien licencié (ils sont 22 500), est long et ardu. À peine 30 % des candidats réussissent à passer l'examen obligatoire.

Les dossiers de candidature sont traités par le *Public Carriage Office*, géré par la police métropolitaine. S'il fait l'affaire, le candidat sera convoqué en entrevue. Puis, on lui remettra un livre bleu. Ce document comprend une liste de 465 routes ou courses. Le futur chauffeur devra les connaître par cœur, de même que tous les édifices, restaurants, bars, etc., qui s'y trouvent.

Quelques examens plus tard, le candidat apprendra les 65 itinéraires de banlieue et passera un test de conduite. Sa réussite sera couronnée par l'écusson vert, permis ultime pour prendre la route. On est loin de Montréal.

L'Amérique

Très loin de la Tamise, les villes nord-américaines sont beaucoup moins sévères. Mais depuis quelques années, elles tentent de resserrer le contrôle de leur industrie du taxi. Toronto et New York ont revu en profondeur leur réglementation. L'objectif est simple : améliorer le service à la clientèle.

La négociation entre les Aéroports de Montréal (ADM) et les chauffeurs a relancé l'idée de faire le ménage à Montréal. Au mois d'octobre, une commission parlementaire devrait conduire à une large refonte de la Loi sur le transport par taxi, qui n'a pratiquement pas été touchée depuis 1983.

Le document de travail qui servira de base aux discussions suscite beaucoup d'inquiétudes dans les ligues de taxi de la province. Selon les chauffeurs, certaines des 51 propositions vont carrément tuer l'industrie.

Moins étendue que d'autres grandes métropoles, l'île de Montréal ne requiert pas une expertise de moins de ses 4890 chauffeurs de taxi. Les démarches pour devenir chauffeur sont donc moins longues. Comme ailleurs en Amérique, une preuve de citoyenneté et un permis de conduire valide sont exigés. Le candidat doit également parler et lire le français et l'anglais, et avoir réussi un cours théorique de 150 heures.

Dans la Ville reine

Encore toute chaude, la nouvelle réglementation de l'industrie du taxi de Toronto est entrée en vigueur en mai. Elle est appliquée au fil des inspections ponctuelles des



Marjorie Ménard, 12 ans. Leucémie.

Transfusée 42 fois.

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Simulacre de débat

La rentrée sera chaude pour François Legault, et pas seulement en raison des menaces de grèves qui planent sur les cégeps et les écoles. Le ministre de l'Éducation a un autre plat au feu : fin septembre, se tiendra la commission parlementaire sur l'enseignement religieux. Au cœur du débat : le rapport du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école, autrement dit le rapport Proulx.



Agnès Gruda
agruda@lapresse.ca

Réalisé à la demande du gouvernement, ce document a fait des vagues tout au long de l'été. De nombreux textes d'opinion, le plus souvent opposés au projet, ont occupé les pages de la presse estivale. La controverse n'est pas surprenante, puisque le rapport propose une rupture avec la tradition confessionnelle de l'école québécoise.

Mais attention : ses auteurs ne recommandent pas pour autant de « sortir la religion » des écoles. Si l'on suit leurs recommandations, au lieu d'agir comme courroie de transmission de la foi pour les seuls catholiques et protestants, l'école permettrait plutôt aux élèves de s'ouvrir à l'histoire de toutes les religions. Et elle pourrait toujours permettre la préparation aux sacrements, mais en dehors des heures de classe.

Cette position lucide et nuancée fait preuve d'un courage qui, hélas !, fait cruellement défaut à Québec.

Rappelons que pour maintenir les privilèges réservés aux catholiques et protestants, Québec doit se soustraire à la Charte des droits et libertés via la clause dérogatoire - que le gouvernement vient de reconduire pour deux ans.

D'accord : que la société prenne le temps de digérer le virage, c'est compréhensible. Mais là où ça ne va plus du tout, c'est quand le ministre responsable du dossier décide d'emblée, avant même que le débat n'ait eu lieu, que cette même société n'est pas prête pour le changement.

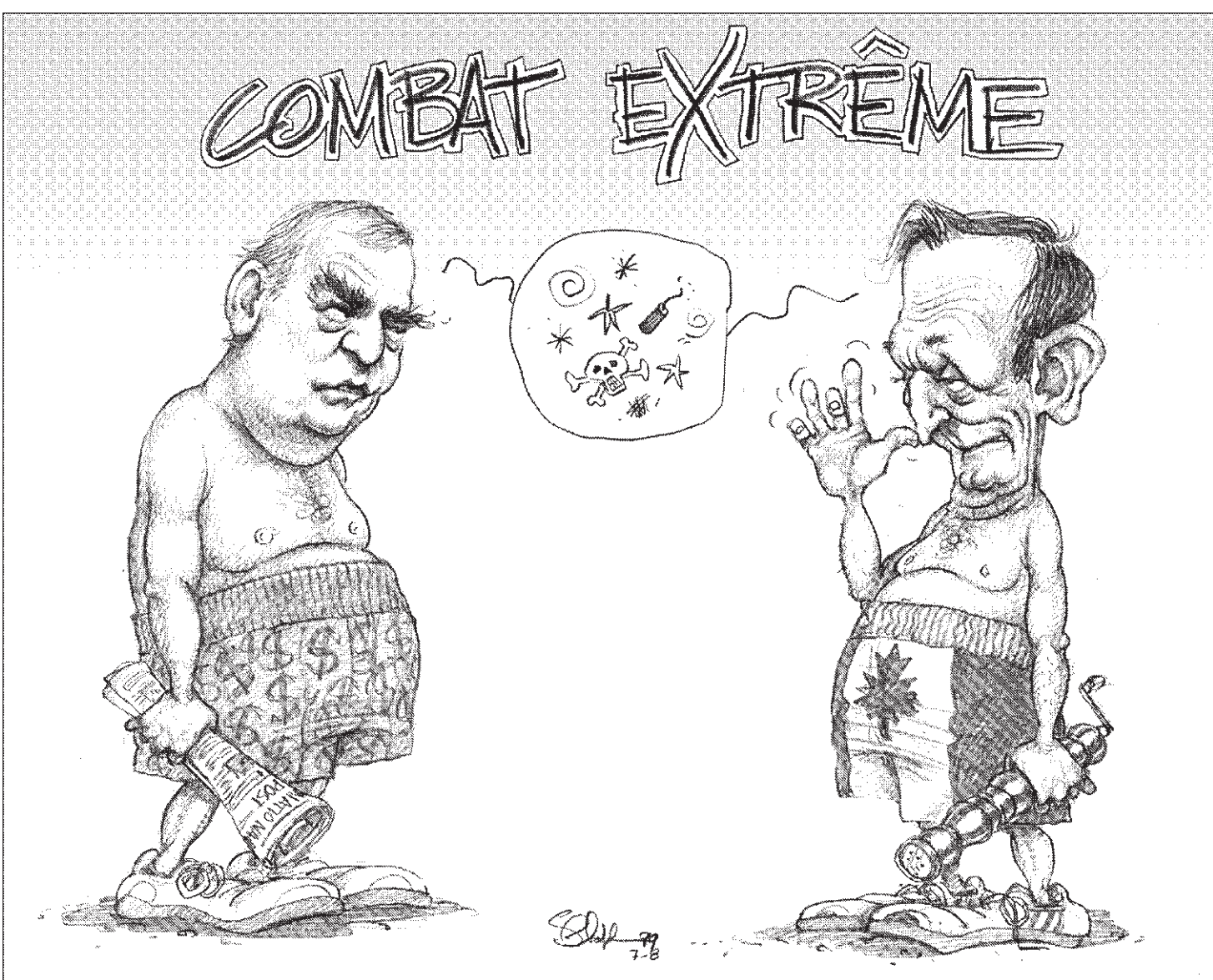
C'est pourtant précisément ce qu'a fait le ministre Legault qui, pour calmer les vagues, a rejeté l'idée de l'école laïque dès le début de l'été, sous prétexte qu'elle ne correspond pas aux attentes de la population. Selon lui, il vaudrait mieux opter pour un enseignement religieux à la carte permettant à tous - catholiques, protestants, juifs, musulmans et (pourquoi pas) Témoins de Jéhovah de faire la classe, chacun de son côté...

Cette balkanisation religieuse irait tout à fait à l'encontre des objectifs d'intégration des immigrants poursuivis par ailleurs par Québec. Qui plus est, cette solution improvisée ouvre la porte à tous les sous-groupes religieux qui voudraient se lancer dans une inflation de demandes appelant au respect d'exigences imposées par divers rituels, du hidjab au turban sikh, en passant par la ségrégation sexuelle.

Le plus ironique dans tout ça, c'est que M. Legault, comme TOUS les opposants de l'école laïque, veut conserver les privilèges confessionnels au nom des... parents. Or, si l'on se fie au sondage effectué pour les fins du rapport Proulx, c'est une infime frange de parents (12 % chez les catholiques, 6 % chez les protestants et 8 % chez les adeptes d'autres confessions) qui désire une telle fragmentation religieuse.

Selon ce même sondage, 44 % des catholiques, 64 % des protestants et 55 % des « autres » favorisent un enseignement religieux procurant à TOUS les élèves les mêmes connaissances générales sur les principales religions. Cette option est précisément celle que le rapport Proulx met de l'avant !

Au lieu de présumer que les voix militantes représentent la majorité, le ministre Legault devrait s'appuyer sur ces données pour défendre, ou à tout le moins donner sa chance, à un projet de réforme qui a été préparée, après tout, à sa propre demande. S'il n'a pas ce courage, qu'il épargne donc aux Québécois ce qui risque de donner lieu à un ridicule simulacre de débat.



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

Se croiser les doigts

À

l'en croire, le propriétaire de l'usine désaffectée qui a brûlé à Montréal, en fin de semaine dernière, était sur le point de se débarrasser des barils de BPC qui ont été découverts par les pompiers sur les lieux du sinistre.

Si ce dernier affirme « avoir été pris de court », les habitants du quartier entourant la rue de Lorimier, eux, ont été « pris par surprise ». Ce qui n'a sûrement pas été le cas des fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui, depuis neuf mois, avaient de bonnes raisons de s'inquiéter.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

Au point d'avoir demandé deux fois par écrit au propriétaire, en décembre et en janvier dernier, de « sécuriser » les lieux et, devant son inaction, d'avoir finalement ouvert une enquête judiciaire à son sujet le 12 mai. Tout ça sans résultat puisque, à l'évidence, « il n'a pas fait sa job », comme le reconnaît avec un certain fatalisme le responsable de ce dossier au MEQ.

Ce constat d'impuissance ou du moins d'incapacité d'intervenir rapidement et efficacement quand un cas dangereux se présente est inquiétant. Surtout quand il s'ajoute, pour le citoyen ordinaire, à l'impression désagréable de n'être à peu près jamais certain de ne pas vivre à proximité d'une bombe à retardement. Un danger qui a pris, dans ce cas, la texture de BPC - de sinistre mémoire - mais qui peut fort bien, selon les situations, prendre d'autres formes de produits chimiques, d'explosifs ou autres matières polluantes toutes moins rassurantes les unes que les autres. Et ce ne sont certes pas les propos contradictoires, les explications vagues ni les promesses

confuses des responsables de chacune des instances concernées qui vont le rassurer.

On est bien forcé, en effet, de constater que l'évaluation des risques varie en fonction des différents interlocuteurs et de la nature de leur responsabilité. Face au même danger potentiel - un édifice vacant, par exemple, susceptible d'abriter des substances dangereuses ou de devenir un foyer d'incendie - on risque fort d'avoir droit à des réponses bien différentes selon qu'on parle à la police, au service de prévention des incendies, au département des permis municipaux, à la régie de la santé communautaire ou au ministère de l'Environnement.

Et le pire, c'est que, dans la plupart des cas, on ne sera même pas d'accord sur le nombre exact d'immeubles à l'abandon pouvant être considérés comme dangereux, leur emplacement, la nature des risques qu'ils représentent et les moyens à prendre pour obliger leurs propriétaires à régler le problème. Chacun invoquera la loi ou le règlement qui le concerne en rappelant que « les inspecteurs sont passés », que « c'est au propriétaire de rapporter l'existence de matières dangereuses et de prendre les mesures de sécurité qui conviennent » ou encore qu'une situation anormale ayant été notée, « des avertissements et des mises en demeure ont été envoyées il y a plusieurs mois » et qu'on envisage de prendre des procédures dès que les fonctionnaires auront fini d'étudier le dossier !

Au MEQ, on se veut rassurant en rappelant l'échéance de la fin de décembre 2000, date avant laquelle tous les BPC devront avoir été détruits. D'ici là et quant au reste, c'est-à-dire aux autres substances toxiques, aux dangers d'incendies et aux divers autres types d'accidents pouvant découler d'édifices vacants, il ne reste apparemment qu'à se croiser les doigts. Et à espérer être protégé contre une catastrophe en attendant que le gouvernement se décide à mettre de l'ordre dans ce fouillis et à prendre les moyens pour discipliner les propriétaires négligents ou indifférents.

LA PRESSE ET VOUS

Le stage d'été 1999 tire à sa fin

Lectrice fidèle depuis plus de 20 ans, une dame de Mascouche - qui veut taire son nom - scrute *La Presse* chaque jour presque à la loupe. Elle est une bonne collaboratrice par ses nombreuses suggestions. Elle a remarqué un fait que peu de lecteurs constatent : la présence de nouvelles signatures tout au long de la période estivale.

Pour la 16^e année consécutive, en effet, notre quotidien a accueilli cet été neuf stagiaires et une journaliste-surnuméraire pour un stage rémunéré de dix semaines qui se terminera (avec regret) jeudi prochain.

Cinq filles et cinq jeunes hommes de 21 à 31 ans. Moyenne d'âge 23,5 ans. Huit journalistes qui possèdent tous un baccalauréat et dont trois détiennent même une maîtrise. Un photographe qui a aussi un baccalauréat en sciences et une graphiste qui fait des études universitaires en design graphique au niveau du baccalauréat. Une bonne brochette pour la relève.

Nos stagiaires ont été encadrés depuis le premier jour par deux journalistes professionnelles reconnues de *La Presse*: Michèle Ouimet et Agnès Gruda. Deux véritables professeures en journalisme. Tous

les écrits des stagiaires sont passés au peigne fin.

Je vous les présente succinctement :

Martine Roux (journaliste surnuméraire) : maîtrise en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal. Certificat en information et journalisme de l'Université de Montréal. Baccalauréat en communication de la même université. Martine Roux a souvent collaboré à *La Presse* à titre de rédactrice en chef des Éditions Ma Carrière.

Simon Drouin : maîtrise en sciences politiques de l'Université Laval. Baccalauréat en science politique de l'Université du Québec à Montréal.

Valérie Dufour : certificat en français écrit actuellement en cours à l'UQAM. Baccalauréat en communication publique : majeure en communication profil journalisme et mineure en histoire de l'Université Laval.

Patrick Neko Likongo : baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et baccalauréat en sciences politiques à l'UQAM.

Nathalie Nolin : majeure en sciences de la communication à l'Université de Montréal. Baccalauréat en communication et certificat en journalisme de la même université.

Alexandre Pratt : baccalauréat en communication (journalisme) à l'Université du Québec à Montréal. Il a obtenu la Bourse CCN décernée au meilleur étudiant en journalisme de l'UQAM et le premier prix du concours de journalisme de Montréal Campus/Le 30.

Amélie Régis : certificat en journalisme en voie d'obtention à l'Université Laval, de Québec. Baccalauréat en sciences politiques à l'U de M. Diplômée d'études collégiales en langues et littérature au cégep John Abbott.

Alexandre Sirois : diplôme d'études supérieures en journalisme international de l'Université Laval. Baccalauréat en communication de l'UQAM.

Éric St-Pierre, photographe-stagiaire : baccalauréat en science (majeure en géographie, mineure en biologie) à l'Université Concordia. Attestation d'études collégiales en photographie au collège Dawson.

France Dupont, graphiste-stagiaire : études universitaires en design graphique, niveau baccalauréat, à l'Université du Québec à Montréal.

La plupart des stagiaires ont déjà pratiqué le métier dans des journaux universitaires ou autres et quelques-uns ont déjà collaboré à *La Presse*, notamment au cahier SORTIR du jeudi, à la Jeune Presse

et au cahier Carrières, Professions et Emplois.

Il n'est pas facile de devenir stagiaire à *La Presse*. Les stagiaires sont choisis parmi plus de cent - et parfois même jusqu'à deux cents - candidatures non sollicitées reçues entre janvier et mars de chaque année, spontanément, sans qu'aucune publicité n'ait été faite, dans *La Presse* ou ailleurs. C'est la réputation du stage qui fait sa force, année après année. Le choix des stagiaires survient après un long processus de sélection, dont une journée complète d'examen, un samedi d'avril, sous la direction de Michel G. Tremblay, directeur de l'administration du Service de la rédaction.

Nous accordons depuis les débuts du stage la préférence aux jeunes, en provenance de l'une ou l'autre des universités et de l'une ou l'autre des régions du Québec, sans aucune forme de discrimination. Ces jeunes, souvent encore aux études, doivent avoir terminé au moins un baccalauréat et idéalement une maîtrise en cours ou complétée. Il est préférable qu'ils aient acquis une expérience même limitée en information.

Au cours de l'année, d'autres stages - ceux-ci non rémunérés - sont organisés pour des périodes de plus ou moins un mois. Ainsi, une

entente conclue il y a déjà quelques années avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse permet à trois ou quatre jeunes journalistes européens d'effectuer un stage chez nous. Par ailleurs, les lauréats de diverses bourses, dont la Bourse Fernand-Séguin en vulgarisation scientifique, choisissent régulièrement *La Presse* comme lieu de stage.

C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme et de disponibilité que les journalistes, préposés au pupitre d'édition, photographes, graphistes, techniciens, membres du secrétariat, téléphonistes, autres membres du personnel, direction de *La Presse* et du Service de l'information et de l'éditorial, Syndicat des travailleurs de l'information (CSN) accueillent leurs nouveaux collègues susceptibles d'assurer la relève journalistique.

Nous remercions nos stagiaires de la cuvée 1999 qui, comme leurs prédécesseurs, ont accompli de « la grosse besogne ». Nous leur souhaitons plein succès dans la poursuite de leurs études universitaires ou dans la recherche de travail en journalisme, en photographie, en graphisme. Nous leur exprimons le vœu qu'ils connaissent le plus bel avenir professionnel qui soit.

CLAUDE MASSON
Éditeur adjoint
cmasson@lapresse.ca

Et les arbres des villes?

Richard Desjardins et d'autres ont éloquemment plaidé en faveur de la protection des forêts boréales... Hélas!, on parle moins d'un patrimoine arboricole qui est beaucoup plus précieux - et bien plus en danger: celui des villes et des régions densément peuplées, là où la flore est rare et particulièrement vulnérable.

Au printemps dernier, un promoteur immobilier faisait abattre 22 arbres mûrs sur l'ancien terrain des Dominicains, à Notre-Dame-de-Grâce. Des arbres qui non seulement n'étaient pas malades, mais que la Ville avait fait émonder au coût de 10 000 \$, quelques mois auparavant!

Près de l'angle des rues Atwater et Sherbrooke, une compagnie embauchée par Bell Canada pour rénover des fils souterrains endommageait irrémédiablement un peuplier de 30 mètres qui avait résisté pendant 60 ans à toutes les intempéries et au verglas de janvier 98, alors que certaines précautions minimales auraient pu éviter l'abattage. On a bêtement scié à travers les racines au lieu de les contourner.

Toujours au printemps dernier, à Saint-Hyacinthe cette fois, seule l'intervention en catastrophe de citoyens indignés a empêché un promoteur immobilier d'abattre les vieux érables qui peuplaient le bois du séminaire.

Il y a un an, l'hôpital Royal Victoria, qui est situé au flanc du mont Royal, faisait abattre une vingtaine d'arbres, dans ce qui est un lieu théoriquement protégé. Pourquoi? Pour agrandir un parking!

Autres dégâts, moins spectaculaires mais plus dommageables parce qu'ils se répètent fréquemment, dans la semi-clandestinité du « droit à la propriété »: les abattements réalisés par les individus sur leur propre terrain.

Exemple type, raconté par une lectrice indignée: elle et son mari avaient acheté une

maison dans une petite rue ombragée du nord de Montréal. Les arbres centenaires qui y existaient étaient LA raison pour laquelle ils avaient choisi de s'installer là. Quelques mois plus tard, la rue se retrouvait à moitié-nue, et leur environnement, dévasté. Le voisin avait fait abattre tous ses arbres... parce qu'il ne voulait pas de feuilles mortes dans sa piscine!



Lysiane GAGNON

■ ■ ■

Dans la plupart des cas, qu'il s'agisse de promoteurs ou d'individus, on ne se donne même pas la peine de demander un permis d'abattage à la Ville de Montréal. Mais même le respect de la loi ne protégerait pas davantage le rare patrimoine arboricole de Montréal.

Il suffit de verser 50 \$ à la Ville pour obtenir le droit de couper tous les arbres mûrs de sa propriété. (C'est moins cher à la douzaine: qu'on en coupe un ou vingt, c'est le même prix!). Aucun motif sérieux n'est exigé. Il suffit, stipule le règlement, que l'arbre constitue « une nuisance à la personne ou aux biens » ou qu'il soit situé « dans ou à proximité d'une construction projetée ».

À Toronto et à Vancouver, qui ne sont pas à ce qu'on sache sous le joug de mairies communistes, le sacro-saint principe de la propriété privée est tempéré par le désir de préserver l'environnement.

Dans les anciens quartiers de Toronto, on n'a pas le droit d'abattre un arbre sans l'accord des voisins... après quoi l'on doit attendre l'autorisation du conseil municipal.

À Vancouver, toute modification le moindrement substantielle à l'aspect extérieur d'une propriété doit être approuvée par les voisins immédiats.

Plus près de nous, à Laval, les entrepreneurs sont assujettis à des normes très sévères pour ce qui est du patrimoine arboricole. Des pénalités sont prévues pour les compagnies qui endommagent les racines ou les branches d'un arbre durant une construction, et certains promoteurs, qui ont à la fois le sens des affaires et le sens de l'esthétique, se sont faits « un nom » en prenant d'extraordinaires précautions pour sauvegarder leurs feuillus.

En fait, nombre de gouvernements parfaitement démocratiques limitent le droit à la propriété privée. Partout à travers la France, tout comme dans plusieurs quartiers de Vancouver, les constructeurs sont soumis à des règles très strictes pour ce qui est de la forme et du revêtement des toitures, de la couleur des maisons, du style architectural, de la dimension par rapport au lot, etc.

■ ■ ■

La Ville de Montréal n'a pas le monopole de l'irresponsabilité. Le gouvernement du Québec fait plus que sa part pour détruire le paysage.

On n'a qu'à voir le désolant Institut d'hôtellerie qui gâche, depuis des décennies, le gracieux square Saint-Louis. Cette année toutefois, le gouvernement, via l'inapte ministère des Transports, s'est surpassé. La destruction de la Côte-des-Éboulements, dans le

comté de Charlevoix, est un scandale à tous égards. Il en coûtera au moins 17 millions pour détruire l'un des plus beaux paysages du Québec - un paysage classé par l'UNESCO par-dessus le marché!

Le pire, c'est que cela ne règlera même pas le supposé problème de sécurité routière dont s'inquiète le ministère, puisque le rapport du coroner, après l'accident d'autocar ayant coûté la vie à 44 personnes en 1997, établissait sans équivoque que l'accident était dû à un système de freinage défectueux.

La philosophie qui prévaut à Québec, en matière de sécurité routière, serait belle à voir si elle était appliquée à l'échelle de la planète! On raserait les Alpes, les Rocheuses et la Grèce pour éliminer les routes de montagne, on assécherait les fleuves pour éviter les crues, on dynamiterait les tunnels qui tapissent la Riviera italienne sous prétexte qu'il s'est produit un accident dans le tunnel du mont Blanc!

Remarquez, tous les pays ont leurs tarés. En France, dans une campagne digne de notre ministère des Transports, certains édiles voudraient abattre les superbes platanes qui bordent leurs routes pour limiter les risques d'accidents.

Les routes de France bordées de platanes font partie, tout comme les côtes de Charlevoix, des humbles trésors de l'humanité. Depuis des siècles, des millions de gens sont passés par là... et ont survécu. Mais les associations de victimes talonnent les autorités politiques, obsédées qu'elles sont par le besoin de trouver un coupable à la mort d'un proche. On refuse d'admettre que le cher disparu ait trop bu avant de prendre le volant, ou conduit trop vite ou pas assez prudemment. Non. Le coupable a été identifié, c'est le platane qui se trouvait au mauvais endroit!

OPINIONS

De quoi sommes-nous fiers déjà?

ROBERT CAMPEAU

Tous les médias ont sauté sur l'événement. Tous les hebdomadaires culturels de Montréal (francophones et anglophones confondus) y ont consacré leur une au grand complet et plusieurs en ont profité pour faire un cahier spécial, une formule qui permet temporairement d'explorer de nouveaux marchés publicitaires. Grande première aussi, TQS - le fameux mouton noir de la télévision - a diffusé le défilé intégralement sur ses ondes. Bref, le temps de quatre petites journées glissées entre mille festivals qui font de Montréal une ville à nulle autre pareille, l'homosexualité a fait l'affaire de bien du monde, à commencer bien sûr par les gays eux-mêmes, plus particulièrement ceux qui sont fiers d'être fiers, qui se soumettent à un régime infernal et qui déboursent chaque année une véritable petite fortune pour se donner un corps à la mesure de leurs fantasmes.

La récupération du phénomène gay relève pratiquement du surréalisme. Il y a quelques décennies à peine, il était tout aussi normal d'abaisser, de mépriser, voire de bannir les homosexuels. Je revois encore la page frontispice d'un certain *Montréal-Matin* où de jeunes gens avaient été photographiés à leur insu (on avait pris soin de masquer leurs yeux d'une petite bande noire!) et où l'on pouvait lire, en lettres dramatiques: « Ces jeunes sont des HOMOS! » Le seul fait d'être « comme ça » était en soi une tare épouvantable, une ignominie. Et l'idée même d'une éventuelle fierté gay aurait alors été de la pure science-fiction pour esprits déviés. Mais quelle est donc, à l'arrivée de l'an 2000, cette drôle de chose qu'on appelle la « fierté gay »?

À éloucher tous les textes parus sur le sujet, il s'agit en tout cas d'un sujet on ne peut plus branché. Comme si le Québec avait trouvé là une nouvelle cause à défendre, un nouvel étendard à brandir. À défaut de nous donner un pays, donnons-nous un Village! On n'a qu'à regarder avec quel enthousiasme le gouvernement québécois et les partis d'opposition ont voté à l'unanimité ou presque la nouvelle loi sur la reconnaissance des conjoints de même sexe, le printemps dernier. Doit-on y voir un phénomène judéo-chrétien de déculpabilisation collective?

Chose certaine, il n'est plus un seul aspect de la vie gay qui ne soit ausculté sous ses moindres coutures: vie de couple, mode, loisirs, fantasmes, etc. On scrute, on questionne, on veut savoir. (...)

Bien sûr, ce sont les gays eux-mêmes qui se sont forgés cette place qu'on leur a longtemps interdite, par une lutte acharnée qui a souvent semblé utopique. Ce sont les plus audacieux d'entre eux - les militants et militantes de la première heure - qui ont bravé l'homophobie généralisée et qui ont ouvert la voie au phénomène social que l'on connaît aujourd'hui. Mais ces mêmes gays ne deviennent-ils pas peu à peu les proies de ce nouveau mode de vie dangereusement commercialisé? Car ne nous leurrons pas: l'homosexualité telle qu'on la « festivalise » maintenant à chaque année - son défilé à jour fixe, ses lieux d'expression de plus en plus définis, son territoire presque sacralisé - contribue toujours à entretenir sa ghettoïsation et à peaufiner des archétypes qui ne correspondent pas nécessairement à l'ensemble de sa communauté.

La normalisation de l'homosexualité telle qu'elle se fait actuellement a quelque chose de pernicieux: elle risque de marginaliser encore davantage ceux et celles qui ne s'identifient en rien à ce mode de vie pour épilés compulsifs, où le machisme impose ses lois encore plus durement que dans le monde hétérosexuel: celles du « peau flasque, maigrichon, chauve, laideron ou passé date », s'abstenir!

Va pour la fierté dans le sens de ne plus jamais avoir honte d'être ce que l'on est et de toujours lutter pour plus de dignité. Va pour une reconnaissance qui s'inscrit graduellement dans la vie de tous les jours, « avec » et « parmi » tous les hommes, les femmes et les enfants. Va aussi pour un petit côté subversif qui fait effectivement toute la différence... Mais s'il s'agit uniquement d'un immense party annuel pour voyeurs hétérosexuels ou émules de *La Fureur* en mal d'exhibitionnisme, ou encore d'une immense publicité à ciel ouvert pour commerces de tout acabit, changeant ainsi la cause en prétexte, alors là je débarque.

Tout comme le 8 mars nous rappelle cruellement que tous les jours de l'année ne sont pas nécessairement ceux de la femme, le défilé de dimanche dernier, une fois de plus, m'a rappelé que ce n'est pas parce que c'est gay que tout est rose...



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le Groupe Lépine a acquis le terrain de 25 732 mètres carrés faisant partie de l'ancien domaine des Sulpiciens.

Domaine des Sulpiciens: un nouveau démembrement cautionné par Québec

GÉRARD BEAUDET

L'auteur est professeur à l'Institut d'urbanisme et président d'Heritage Montréal.

Le 29 juillet dernier, *La Presse* dévoilait les termes d'un projet d'entente entre les prêtres de Saint-Sulpice, la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications concernant le site du Grand Séminaire et du Collège de Montréal, rue Sherbrooke ouest.

Cette entente, que le ministère s'apprête à signer, confine les principes de la conservation à moins de la moitié de ce site historique classé et identifié une partie de la propriété comme secteur de développement résidentiel différé. Cette approche par fragmentation équivaut à réduire le site à une juxtaposition de bâtiments, d'aménagements et de... terrains à construire.

L'histoire se répète. Ce n'est pas la première fois que le Domaine est démembré depuis qu'il a été classé site historique, en 1982. La construction des ensembles résidentiels du Fort de la Montagne et Le Belmont était apparemment le moyen d'assurer la protection et la mise en valeur des parties les plus significatives. À chaque fois, on avait pris l'engagement que ce serait la dernière. La mise en valeur n'est toujours qu'embryonnaire et le ministère récidive. Mais le projet d'entente ne contient aucun engagement formel. Chacun des volets est assujéti à la disponibilité de ressources financières sur lesquelles le protocole est totalement muet. On présente le démembrement comme étant inéluctable, sans le démontrer et en se gardant de prendre quelque engagement quant aux résultats. Le geste équivaut à réduire de manière détournée la superficie du site historique. On s'en défendra mais nul ne sera dupe. Le vague du projet d'entente est explicite.

La même approche prévaut dans les dossiers de la sucrerie Redpath et de la Ferme sous les Noyers. Dans tous les cas, le ministère privilégie la signature d'en-

tentes de collaboration avec la Ville, même si les avenues imposées par cette dernière sont contestées en vertu de principes reconnus en matière de conservation, qu'elles contreviennent au plan d'urbanisme et qu'elles ne sont l'objet d'aucune consultation publique. (...)

Mais il y a d'autres raisons de s'indigner de la conclusion prévisible de cette entente. Rappelons que la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, a refusé à deux reprises d'étendre la protection du site historique de la rue Sherbrooke à la Ferme sous les Noyers, invoquant dans un premier temps des études dont on n'a trouvé aucune trace. En clair, on n'a jamais établi formellement la valeur intrinsèque de la Ferme sous les Noyers. Le projet d'entente permet d'éclaircir ce fait sous un nouveau jour.

Le ministère a sacrifié la Ferme sous les Noyers parce qu'il avait déjà abdiqué ses responsabilités dans le dossier du Domaine de la rue Sherbrooke.

Bien naïf qui croira que les discussions sur l'avenir du Domaine de la Montagne n'étaient pas déjà en cours quand a été contesté le projet d'aménagement résidentiel proposé pour le site de la Ferme sous les Noyers. En la circonstance, la direction du bureau de Montréal du ministère de la Culture et des Communications ne pouvait reconnaître la valeur exceptionnelle du site de la rue Atwater puisqu'elle s'apprêtait à entériner le principe du démembrement du domaine de la rue Sherbrooke. On a donc prétendu que la Ferme sous les Noyers avait une valeur secondaire, même si aucune étude ne le démontrait. En d'autres termes, il fallait d'abord sacrifier la Ferme sous les Noyers pour pouvoir justifier ensuite le démembrement du site historique de la rue Sherbrooke. C'est là, estime-t-on au ministère, le prix à payer pour préserver les espaces libres de la propriété de la rue Sherbrooke.

Ce sacrifice d'un site pour permettre le dépeçage éventuel d'un autre laisse évidemment un goût amer chez tous ceux qui ont cru que la dimension patrimoniale était au centre des préoccupations du ministère. En aucun temps, lors des rencontres avec la ministre, avec des représentants de la Commission des biens

culturels ou avec la directrice du bureau de Montréal, ceux qui réclamaient la sauvegarde du site de la Ferme sous les Noyers n'ont été informés des discussions en cours sur l'avenir du site du Grand Séminaire et du Collège de Montréal. Comme si les enjeux du démembrement du Domaine de la Montagne étaient une affaire banale et strictement privée. Et comme si la Ville de Montréal avait démontré, ces dernières années, qu'elle assumait ses responsabilités en la matière, de telle sorte qu'on puisse ignorer le point de vue de citoyens et d'intervenants qui subissent les rebuffades d'une administration obnubilée par le développement à tout prix et quel qu'en soit le prix. Or, est-il nécessaire de le rappeler, il s'agit d'un bien culturel national classé par l'État québécois pour ses qualités exceptionnelles. Se souvient-on seulement à Montréal et à Québec qu'il fut un temps où la sauvegarde du patrimoine était une mission fondamentale du ministère de la Culture et des Communications?

Il faut que cesse la dilapidation à la pièce du patrimoine institutionnel montréalais. En conséquence, nous demandons à la ministre de la Culture et des Communications de surseoir à la signature de ce projet d'entente. Nous sommes conscients de l'ampleur du défi que représente la conservation de ces vastes propriétés, même du simple point de vue du coût de leur entretien. Il ne s'agit pas de nier le problème, mais d'en mesurer toute l'ampleur. La vente de morceaux du patrimoine national au plus offrant ne peut remplacer une approche stratégique et intégrée de conservation. D'autres avenues ont été privilégiées ailleurs, notamment en Angleterre où la sauvegarde de grands domaines passe souvent par l'implication de fondations.

Aussi demandons-nous à la ministre de proposer à la Ville de Montréal la réalisation d'une étude sur l'avenir de l'ensemble des grandes propriétés institutionnelles du mont Royal et de ses abords. Cette étude devrait être menée de manière ouverte et avec la participation de l'ensemble des intervenants. On évitera ainsi que soient réédités les dérapages qui ont caractérisé les dossiers de l'Hôtel-Dieu, de Villa Maria et de la Ferme sous les Noyers.

Plus

Le millénaire des lecteurs de *La Presse*

Un choix difficile



Lysiane Gagnon

Hé bien, chers lecteurs, on peut dire que vous m'avez fait travailler ! Récapitulons. En janvier dernier, j'ai eu l'idée de vous demander où vous auriez voulu vous trouver durant le dernier millénaire. Où et pourquoi ?

Entre le lancement de mon petit concours et l'échéance du 15 mars, j'ai reçu beaucoup plus de lettres que je n'en attendais. Les unes tenaient sur une seule feuille, d'autres s'épalaient sur plusieurs pages.

Mon idée première était de ne publier que le texte gagnant (dont l'auteur a reçu une bouteille de champagne offerte par le journal... à ne boire, bien sûr, que le 31 décembre, à minuit !). Mais étant donné le grand nombre de textes de qualité, ce petit concours prit des dimensions imprévues, et le journal a finalement décidé de publier les textes les plus intéressants, en les abrégant au besoin. Aux deux pages d'aujourd'hui, succéderont donc deux autres pages samedi prochain.

Les thèmes

Le choix du meilleur texte aura été une opération fort ardue, car par définition ce petit concours a attiré des gens qui aiment écrire et qui ont le sens de l'histoire.

Certains thèmes revenaient souvent, comme la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. La majorité des lecteurs se sont référés à l'histoire de France, qui nous est si proche et qui fut du reste la nôtre jusqu'au 17^e siècle.

Dans la foulée du grand succès de Notre-Dame-de-Paris, nombreux sont ceux qui ont évoqué l'époque des grandes cathédrales de France. Très populaires aussi, les dates charnières de la prise de la Bastille et de la libération de Paris, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, laquelle reste ancrée dans la mémoire des lecteurs plus âgés.

Mais il fut aussi question de la révolution haïtienne, de l'Expo 67, de la fin de l'apartheid en Afrique du sud, etc... J'ai même reçu un texte en anglais d'un lecteur qui aurait aimé se trouver à la bataille d'Agincourt !

D'autres, dotés de la fibre artistique, auraient préféré vivre dans l'entourage d'un grand créateur.

Les premiers pas de l'homme sur la Lune ont également marqué plusieurs lecteurs. D'autres, cependant, ont refusé de faire le saut dans le passé, se disant parfaitement heureux dans le temps présent.

Toutes les générations ont participé. J'ai reçu de nombreux textes d'élèves du secondaire (colligés par leurs profs), certains venant même d'aussi loin que de la Saskatchewan !

Le choix

À la recherche du gagnant, j'ai commencé par diviser les textes en deux piles, l'une pour les bons textes, l'autre pour les moins bons. À la fin de l'opération, la seconde pile était minuscule, et la première, énorme. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à plaindre les professeurs de français. Comment font-ils pour noter, quand il s'agit de textes relativement comparables ?

Fallait-il privilégier le style ? L'érudition ? L'originalité ? L'universel ou le personnel ? J'ai fini par réduire ma « short list » à sept textes... et par pencher du côté du coeur, vers des lecteurs qui parlaient d'événements très intimes (mais, comme on le verra, à portée universelle).

Deux coups de coeur, littéralement. Comme par hasard, c'étaient deux lettres écrites à la main, sans effets de style et d'une simplicité totale: celles de Lyse Labelle, de Baie-Comeau, et de Jacques Biron, de Baie-Comeau. (Autre coïncidence, tous deux viennent du secteur de la santé).

J'ai beaucoup hésité entre les deux, et j'ai fini par choisir le texte de M^{me} Labelle, pour des raisons formelles — à cause de la densité d'émotion comprimée dans seize lignes, et à cause de l'approche originale. La première phrase étonne, on ne sait pas où elle mène. À la deuxième, vous voilà déjà touché au coeur...

Un autre texte m'a particulièrement ravi, et aurait tout autant mérité le premier prix. C'est celui de Lucie Godbout, de Montréal. M^{me} Godbout aurait voulu se trouver « derrière le miroir de ma tante Claire ». En quelques lignes, on voit défiler toute une partie du siècle, en même temps que les aventures peu communes d'une femme exceptionnelle comme il y en eut tant au Québec. Quelle jolie idée, aussi, que celle du miroir, témoin d'une vie entière !



Lyse Labelle

PHOTO ALAIN ROBERGE, *La Presse*

« J'ai écrit d'un seul coup... »

« J'ai écrit cette lettre d'un seul coup, impulsivement », dit notre gagnante Lyse Labelle.

Infirmière, M^{me} Labelle a été directrice du module de maintien à domicile, au CLSC Kateri. Elle a pris une retraite prématurée, il y a quelques années, pour passer plus de temps avec son conjoint. Ce dernier, psychiatre, a quitté l'hôpital Notre-Dame, en 1966, pour aller organiser la psychiatrie en Montérégie. Le pavillon de psychiatrie de l'hôpital Charles-Lemoine porte d'ailleurs son nom.

Elle est heureuse d'avoir été choisie: « Je prends cela comme un hommage à Denis. »

Sympathique coïncidence: en donnant rendez-vous à M^{me} Labelle, je lui demande si elle sait où est situé l'édifice de *La Presse*.

« Mais bien sûr!, s'exclame-t-elle, mon père y a déjà travaillé! Il était typographe, il a travaillé au journal *Le Canada* (il était président de son syndicat), puis à *La Patrie*. Il est passé à *La Presse* quand elle a acheté *La Patrie*. J'ai grandi en entendant parler de journaux. »

Bienvenue donc, chère Madame, dans ces pages que votre père a déjà composées au plomb, avec l'admirable dextérité de ces typographes que l'on appelait « les princes de l'imprimerie » avant que leur métier ne disparaisse, emporté par les progrès de l'informatique.

L. G.

LES COUPS DE COEUR

Naître à Courcelles...

Si tout pouvait recommencer, j'aimerais naître à Courcelles, en Beauce, en août 1925. Je pourrais alors tomber en amour vers l'âge de 13, 14 ans avec l'amour de ma vie, Doyon. Denis est réellement né dans ce village, le 10 novembre 1924. Nous aurions pu alors vivre 50 ans de bonheur.

Hélas !, la vie a voulu que je naisse en

1942. Denis et moi avons donc 18 ans de différence. Nous avons tout de même été heureux pendant 20 ans. Nous retombions en amour tous les matins au réveil.

Il est décédé le 27 septembre 1998. Comme j'ai de la difficulté à retrouver un peu d'équilibre sur cette petite planète.

Lyse LABELLE
Candiac

Le miroir de ma tante

Où aurais-je voulu être ? Derrière le miroir de ma tante Claire.

Ma tante est née en 1900. À sa naissance, sa mère avait reçu un joli petit miroir mural qu'elle installa dans le salon. Pendant plus de 20 ans, aux premières loges, le miroir assista à tous les événements de la famille. Il écouta, par exemple, les histoires extraordinaires que mon arrière-grand-père, capitaine au long cours, rapportait de ses voyages en Irlande, en Écosse et en Allemagne... et celles de mon grand-père, voyageur de commerce, qui racontait Charlevoix, l'Estrie, les États-Unis...

À 20 ans, ma tante partit étudier la bibliothéconomie aux États-Unis. Le miroir demeura dans la famille, accroché au mur, juste au-dessus de l'impressionnant nouveau poste de radio.

Il écouta toutes les nouvelles, chansons et éditoriaux de ce début de siècle, assista à tous les chapelets en famille, aux demandes en mariage, aux soirées de couture et de conversation. Il vit apparaître des cousins et des cousines et vieillir mes grand-parents. Il écoutait patiemment les discussions politiques des hommes qui enfumaient sa réflexion personnelle.

Pendant la guerre, le miroir rejoignit Claire à Washington, où l'on cherchait des secrétaires bilingues pour correspondre avec la France et l'Angleterre. Les Québécoises valaient leur pesant d'or ! Le miroir l'accompagnait tous les jours, mais surtout le soir, quand elle se préparait à sortir.

Washington procurait des divertissements peu communs: opéra, théâtre, terrasses élégantes... Les jeunes filles du Québec étaient très recherchées: *So French!*

Un soir, le miroir vit se présenter un grand monsieur. Un Français. Le général De Gaulle était à Washington et avait besoin d'une machine à écrire. Ma tante lui prêta la sienne avec plaisir. J'ai toujours cette dactylo, sur laquelle est encore collé un papier jauni portant l'inscription: Avec les remerciements du général De Gaulle, Mission France à Washington.

Ma tante eut un fiancé pendant dix ans. Le miroir s'étamait à force d'attendre... Le fiancé mourut et ma tante songea à entrer chez les soeurs, mais sa coquetterie et le petit miroir lui-même, allié aux arguments du grand-père, empêchèrent cette vocation tardive de se développer.

Ma tante Claire fonda la bibliothèque publique de sa ville natale. Elle avait rapporté de ses études aux États-Unis une méthode moderne d'inscription des ouvrages qui a toujours cours au Québec, de nos jours. Elle eut comme élève, plus qu'employé, un jeune homme qui devint plus tard directeur de la Bibliothèque Nationale !

Le miroir avait le tain de moins en moins clair. Il vit quand même la dame vieillir et ses cheveux blanchir. Claire mourut à l'âge de 99 ans, dans un hôpital. Près d'elle, son petit miroir que je lui avais apporté. Depuis, j'en ai hérité.

Lucie GODBOUT
Montréal

«J'aurais voulu lui tenir la main...»

J'ai vécu, en milieu rural, une enfance très heureuse grâce à la qualité de la présence de mes parents. (...) J'ai toujours eu une impression de grande complicité avec mon père. Mon travail et mon type

d'engagement social étaient très semblables à ce qu'il avait vécu.

Puis, mes parents ont quitté Baie-Comeau pour Québec, comme font tant de personnes retraitées de mon coin de pays (...). À l'âge de 77 ans, il fut affecté par la maladie. Après une période d'accalmie, dont ma mère est en grande partie responsable tellement elle l'aimait, il fut réhospitalisé.

Le 2 septembre 1995, tôt en avant-midi, son coeur a flanché et il est décédé seul dans sa chambre d'hôpital.

À votre question, je réponds ceci: j'aurais voulu être avec mon père, lui tenir la main, lui parler doucement, tendrement, dans ses derniers moments, lui qui aimait tellement la vie et qui avait très peur de la mort. Je lui aurais répété ce que nombre de fois je lui avais dit auparavant: combien je l'aimais et combien j'appréciais tout ce qu'il avait fait pour moi.

Je lui devais cela, pour tout l'amour qu'il m'a donné, pour tous les gestes complices posés à mon égard, pour la grande amitié qui nous liait et parce que je l'aimais profondément. Tant que je vivrai, je regretterai de ne pas avoir été présent à cet « événement ». Aucun autre événement passé ou à venir dans ce siècle qui s'achève ne me paraît plus important.

Jacques BIRON
Baie-Comeau

Plus

Le millénaire des lecteurs de *La Presse*



Christophe Colomb

«Terre! Terre à l'horizon!»

■ À mi-chemin du deuxième millénaire, j'aurais aimé vivre, avec Christophe Colomb, la découverte du Nouveau Monde.

Compagne complice, j'aurais pris le gouvernail de l'une des trois caravelles de l'expédition, et crié avec les autres membres de l'équipage: «Terre! Terre à l'horizon!»

Quelle merveille paradisiaque! Des îles multiples et enchantées; des plages chaudes pour se prélasser au soleil; une verdure luxuriante; une faune ailée, colorée; Quelle récompense gratifiante après ce périple d'aventurier! Fini l'abîme au bout de l'océan. Le paradis nous y attend, promesse de bonheur et de prospérité, comme une Terre Promise...

Luce LANGLOIS

LE TEMPS DES EXPLORATEURS

Accueillir Jacques Cartier

■ J'aurais souhaité accueillir Jacques Cartier à l'occasion de son premier voyage, alors qu'il naviguait au large des côtes de l'Île-du-Prince-Édouard. Petits fours, bière locale et pommes de terre sautées, nous aurions pu apprécier la beauté des plages rouges sous un soleil éclatant.

René PION

Être Rodrigo de Triana...

■ Le 12 octobre 1492, à deux heures du matin, j'aurais voulu être à la place de Rodrigo de Triana, le matelot de quart sur la Pinta, l'un des trois bâtiments de la flotte de Christophe Colomb, voguant à la recherche du Nouveau Monde.

C'est ce matelot qui, le premier, vit briller sous la Lune une plage de sable blanc et cria: «Terre! Terre!». La Pinta arrivait en vue de l'île Guanahani, que Colomb allait baptiser San Salvador (il s'agit sans doute de l'île Watling, aux Bahamas).

L'Amérique entrait ce jour-là dans l'histoire de l'Occident.

Roger LANOUE

À Château-Richer

■ J'aurais aimé me trouver en 1640, à Château-Richer, près de Québec, pour vivre les hauts et les bas des ancêtres Gagnon (Jean, Pierre et Mathurin, mon ancêtre), venus de Normandie pour s'enraciner solidement en Nouvelle-France.

Yolande GAGNON-LAROCQUE

Autour du monde en ballon

■ Rien ne m'aurait plus passionné que de faire partie de l'équipage du Breitling Orbiter qui est présentement en train de réaliser un exploit extraordinaire en accomplissant le tour du monde en ballon. J'aurais préféré être là plutôt que de marcher sur la lune ou de visiter la station de l'espace Mir.

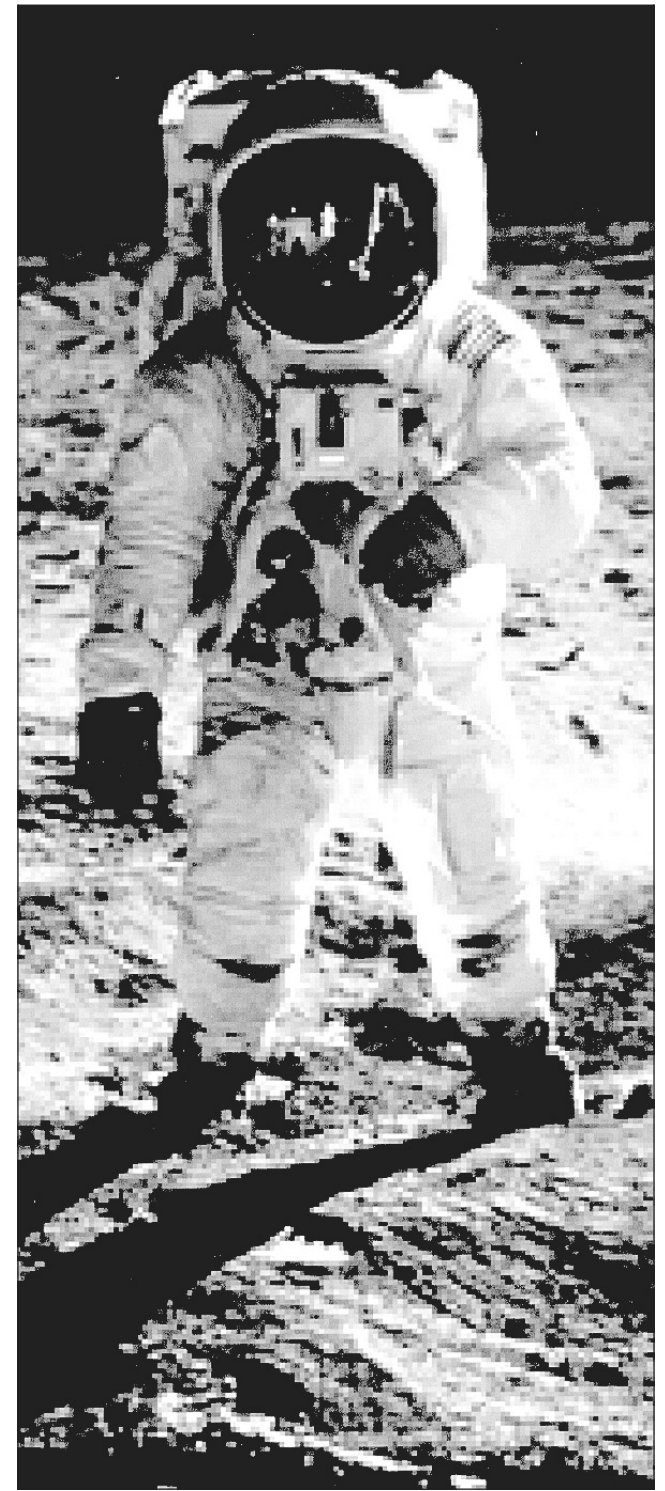
Paul-André MARTINEAU

Le petit pas sur la Lune

■ J'aurais voulu être aux côtés d'Armstrong et faire moi aussi ce « petit pas » sur la Lune. C'est pour moi le fait saillant de ce siècle.

Guy BER

Le 20 juillet 1969, à 22h56, l'astronaute américain Neil Armstrong posait le pied sur la Lune, ce qu'aucun être humain n'avait fait avant lui, sauf dans l'imagination de Jules Verne et d'Hergé. À moins d'un grand chambardement technologique, l'homme ne devrait pas remettre le pied sur la Lune avant un bon bout de temps.



Le premier sur la Lune

■ Moi, j'aurais aimé faire partie de l'équipe d'astronautes qui a mis le pied sur la Lune pour la première fois. Pourquoi? Pour vivre la plus grande aventure humaine de tous les siècles. Pour la sensation nouvelle de l'espace. Pour vivre cet impossible rêve de Jules Verne.

Si ton jeu du millénaire avait été celui du bi-millénaire, j'aurais aimé être un apôtre de Jésus, ça devait être tout un trip. C'était être un témoin de tous les événements que le Fils de Dieu a réalisés, et ça ne devait pas être ennuyeux.

Simon-Pierre

Avec Neil Armstrong

■ L'endroit où j'aurais aimé être, c'est avec l'astronaute Neil Armstrong, quand il fut le premier humain à fouler le sol de la Lune. Quel défi!

La Lune m'a toujours fascinée. Lorsque j'étais petite, je la regardais changer de couleur et de forme, et bien souvent on aurait dit une grosse figure. Jamais, à ce moment, on aurait pensé que quelqu'un pourrait y aller! J'ai vu l'événement à la télévision. J'étais excitée. J'aurais voulu être là. C'est sûrement le plus grand événement du présent millénaire.

Lise LORTIE

La châtelaine et l'abbé

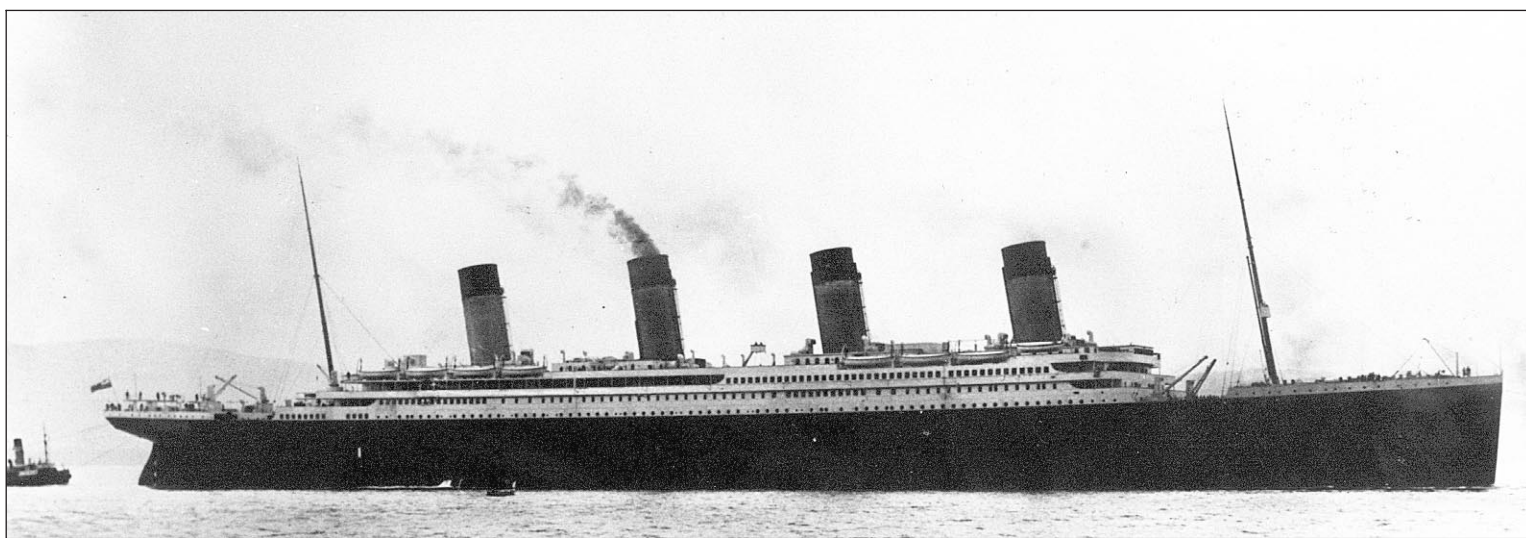
■ Nous avons souvent, mon compagnon et moi, l'étrange impression de nous être trompés d'époque. Notre attrait pour le Moyen-Âge nous a amenés à vivre une expérience hors du commun aux Médiévales de Québec, en l'an de grâce mille neuf cent quatre-vingt-treize. Nous nous sommes retrouvés pendant trois jours projetés au 13^e ou au 14^e siècle, et la mémoire nous est revenue!

Nos amis nous disent que notre couple est la preuve que l'amour courtois existe encore. (Aux Médiévales), il sera donc mon preux chevalier et je serai la châtelaine dont il gagnera le coeur au retour des Croisades. Hélas!, le costume de chevalier est trop cher pour nos bourses mal garnies. On nous offre, en remplacement, un costume de moine... Je serai donc Dame Aube Des Islets, et lui sera mon confesseur, l'abbé Jacques Esbayard de Saint-Ours. L'amour sera encore au centre de notre aventure, car en l'absence prolongée des chevaliers, les belles dames esseulées confiaient leur âme et parfois leur coeur à leur confesseur.

Nous avons abordé Québec par bateau, partis de Lévis comme vers une lointaine croisade. Aucun anachronisme ne vint troubler les personnages que nous étions devenus pendant ces trois jours précieux. Nous rencontrons artisans, marchands, gueux, nobles, religieux et princes... Jacques d'Esbayard haranguait ou bénissait la foule, il exorcisait à l'occasion un enfant qui hurlait au grand désespoir de ses parents, il confessait religieuses et pèlerins. À ses côtés, Aube Des Islets évoluait gracieusement.

Nous n'étions pas déguisés. Nous habitons nos personnages, étant là où nous aurions voulu être au cours de ce millénaire.

Marie-Josée DÉSILETS



Le 10 avril 1912, le *Titanic* quittait le port de Southampton, en Angleterre, pour son premier voyage en direction de New York, destination qu'il n'atteindra jamais.

À bord du *Titanic*...

■ Je suis sur les quais de Southampton, ce 11 avril 1912, et j'ai en mains mon billet de première classe pour le voyage inaugural du *Titanic*. En montant à bord, j'ai l'impression d'entrer dans l'Histoire. Puis, soudain, mon monde s'écroule... Panique, angoisse et peur. L'invincible châteaueau flottant est en train de couler.

Avec moi à la direction du groupe, nous travaillons sans

relâche au sauvetage des femmes et des enfants. Je me sens imbu d'un pouvoir extraordinaire. Mais mes forces déclinent... Éreinté, je décide de rester à bord et de couler avec le bateau. À la toute dernière minute, je me révolte contre moi-même et me dis que moi seul je peux donner un sens à ma vie. Je saute dans l'eau, m'accroche à un canot et suis finalement rescapé.

Gérard MICHAUD

LE TEMPS DES CATHÉDRALES

Aliénor d'Aquitaine

■ Je dirai, instinctivement: 1136, et je serai Aliénor, duchesse d'Aquitaine, comtesse de Poitou, presque reine de France mais pas encore d'Angleterre. Elle a changé bien des choses en son temps. On lui doit l'amour courtois à une époque où l'on n'imagine pas que la courtoisie ait pu exister. Aliénor ira aux Croisades avec son premier époux et succombera, du moins le dit-on, aux sortilèges de l'Orient. L'amour y prit le visage de son oncle, Raymond de Poitiers, et celui du légendaire Saladin. Ce fut une femme d'avant son temps. Elle quitta son mari, Louis VII, et sauta dans les bras de son bel amour Henri II d'Angleterre, emportant avec elle sa dot, soit une bonne partie de la France! Après avoir encouragé la révolte de ses fils (Richard Coeur de Lion et Jean Sans Terre) contre leur père, elle sera emprisonnée longtemps et mourra, à près de 85 ans, dans sa chère abbaye de Fontevrault.

Adèle CARBONNEAU

La cathédrale d'Amiens

■ J'aurais aimé être en 1270, devant la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, dans le nord de la France, au moment où fut posée la dernière pierre, cinquante ans après le début des travaux.

J'aurais aimé voir le visage des gens - la majorité née après le début de la construction - qui la voyaient enfin complétée, voir leur fierté d'avoir édifié la plus grande église de France, leur joie d'avoir mené à terme, ensemble, un projet si imposant.

Aujourd'hui, lorsque nous construisons, il y a toujours une motivation monétaire. Je voudrais avoir senti cette ferveur populaire du Moyen-Âge que nous avons perdue.

Isabelle PARENT

Les vitraux de Chartres

■ J'aurais aimé me trouver à Chartres, vers 1200, pour voir le triomphe d'une architecture nouvelle, et les lignes gothiques d'une cathédrale aux vitraux d'un bleu jamais égalé depuis.

Thérèse LEMIRE

Sans limite

■ Quand « il est venu, le temps des cathédrales », les hommes ont dressé des murs capables de traverser les siècles, capables surtout de laisser l'esprit s'échapper dans un espace où seul le ciel constituerait une possible limite. J'aurais aimé y être.

Réjeanne FOLEY



Un voyage dans le temps aux Médiévales de Québec.

Plus



Brise estivale d'outre-Outaouais



Gilles Toupin

du bureau de La Presse
OTTAWA

Le rafraîchissement estival du Conseil des ministres effectué cette semaine par le premier ministre Jean Chrétien n'a sans doute pas appris grand-chose aux Canadiens sur ce que sera la deuxième moitié du mandat du présent gouvernement libéral.

Huit des dix portefeuilles majeurs du cabinet demeurent en effet sous la même direction ministérielle. Tout au plus Jean Chrétien a-t-il envoyé quelques signaux aux partisans d'une approche plus altruiste des affaires de l'État en nommant à divers postes clés des femmes et des hommes qui ont démontré par le passé des préoccupations résolument sociales.

Il a nommé par exemple l'ancien ministre des Pêches et Océans, David Anderson, à l'Environnement, insistant pour dire que ce dossier allait remonter dans l'ordre de ses priorités. Il a donné un poste de ministre à l'Ontarienne Maria Minna (Coopération internationale), elle qui avait pourtant tem-

pété publiquement contre la faiblesse de l'action gouvernementale pour soulager la pauvreté chez les enfants. Et il a fait faire un bond de géant à Jane Stewart, l'ancienne ministre des Affaires indiennes, en la propulsant au gigantesque ministère du Développement des ressources humaines, là où elle aura la tâche d'améliorer les programmes d'aide aux enfants et aux familles, un pan peut-être majeur du prochain discours du Trône que pourrait nous servir dès l'automne le premier ministre.

De petites touches

En fait, fidèle à sa manière, Jean Chrétien redessine discrètement, par petites touches, son calendrier politique. Les vieux routiers en place depuis longtemps, comme le ministre des Finances Paul Martin, continueront à suivre la ligne de conduite tracée au cours de six années de pouvoir. Le ministre des Finances procédera, comme il l'a promis, à des baisses d'impôt lors du prochain budget (on parle déjà d'une baisse de 20 % échelonnée sur cinq ans) alors que la plupart des nouveaux venus tenteront d'infléchir la machine afin qu'elle consente à de nouvelles dépenses pour les programmes sociaux et les infrastructures.

« Nous sommes pour la responsabilité fiscale, mais nous réalisons en même temps qu'il y a des problèmes dans les domaines économiques et sociaux qui nécessitent l'intervention du gouvernement », a confirmé Jean Chrétien mardi dernier lors de la prestation de serment des nouveaux ministres à Rideau Hall.

Mais il n'en reste pas moins que les nouveaux titulaires de portefeuilles auront bien des défis à relever et souvent des tâches lourdes.

Un dossier brûlant

Au Conseil du Trésor, Lucienne Robillard hérite de l'épineux dossier de l'équité salariale. Sera-t-elle plus sensible que son prédécesseur, Marcel Massé, à l'injustice faite à quelque 200 000 employés fédéraux, en majorité des femmes, qui pendant 15 années ont reçu des salaires inférieurs à ceux versés à des groupes à prédominance masculine exerçant des emplois comparables ? Il y a un an, le Tribunal des droits de la personne a tranché en faveur de ces fonctionnaires lésés. Le gouvernement se refuse jusqu'à présent à leur verser les quelques cinq milliards de dollars que représente le manque à gagner, multipliant les recours juridiques.

Déjà, la journée même du remaniement, l'Alliance de la fonction publique témoignait de sa confiance en Mme Robillard, souhaitant qu'elle fasse preuve de compassion. L'Alliance émettait également le vœu que la ministre ne mette pas à exécution la décision du gouvernement — autre dossier brûlant — de récupérer les 30 milliards de surplus accumulés dans la caisse de retraite de ses travailleurs.

Par ailleurs, peu de commentateurs ont souligné que Lucienne Robillard était aussi ministre des Infrastructures, une tâche qui incombait avant elle aux différents titulaires du Conseil du Trésor, mais qui ne bénéficiait pas du titre officiel. Est-ce à dire que Jean

Chrétien se prépare à annoncer un vaste programme consacré à la reconstruction du réseau routier national, un projet estimé à 14 milliards de dollars sur dix ans ? C'est l'une des choses que nous apprendra le discours du Trône. Bien sûr, il y a d'abord les baisses d'impôt, l'aide à l'enfance et les soins de santé. Mais pourquoi Jean Chrétien aurait-il attiré de cette façon l'attention sur les infrastructures s'il n'avait pas l'intention d'agir ?

À l'Environnement, David Anderson paraît être la personne capable de réparer le gâchis laissé par Christine Stewart.

Il est clair que le premier ministre désire marquer des points dans ce secteur où jusqu'à présent il a peu convaincu. Le Canada est loin d'avoir pris les mesures nécessaires pour respecter ses engagements de Kyoto en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre. David Anderson, spécialiste de ces questions, pourrait parvenir à donner au Canada la crédibilité qu'il n'a pas en ce domaine.

Le nouveau ministre de l'Environnement, conservateur reconnu, a déjà fait savoir de plus que la nouvelle loi sur les espèces menacées, attendue à l'automne, sera inutile si elle n'est pas accompagnée de mesures pour protéger l'habitat de ces espèces. Enfin, David Anderson devra manœuvrer également dans le délicat dossier de la qualité de l'eau des Grands Lacs et dans le débat entourant son exportation.

Un vrai spécialiste

Au Commerce international, Pierre Pettigrew se retrouve, à 48

ans, sur un terrain qu'il connaît à fond. Sa tâche ne sera pas aisée puisqu'elle consistera à convaincre les Canadiens que l'idée du démantèlement des barrières tarifaires est à leur avantage. M. Pettigrew occupera dès l'automne une place centrale de l'action gouvernementale puisqu'il supervisera le début de la nouvelle ronde de négociation du GATT qui aura lieu sous les auspices de l'OMC à Seattle.

Et comme il semble bien que les nouvelles règles du jeu obligeront au démantèlement du pacte de l'auto de 1965 et au contrôle des approvisionnements dans l'industrie laitière, il ne sera pas facile pour le ministre de persuader les milliers de travailleurs de ces industries que la mondialisation est le paradis sur terre.

M. Pettigrew sera également à l'avant-garde des discussions pour l'établissement d'une zone de libre-échange des Amériques et veillera à aplanir les divers contentieux commerciaux qui surgissent régulièrement avec notre voisin américain.

Enfin, du côté de la Citoyenneté et de l'Immigration, la nouvelle ministre, Elinor Caplan, devra décider du maintien ou non des transformations annoncées au projet de la loi sur la citoyenneté. Cette loi, qui doit être en principe adoptée à l'automne, fait des mécontents chez certains libéraux d'arrière-ban issus de familles d'immigrants. Ils la jugent trop contraignante et décourageante, notamment en ce qui concerne la durée des séjours à l'étranger des aspirants Canadiens.

Deux déclarations de revenus en Ontario? Une seule au Québec?



Gérald LeBlanc

« **J**e vous écris pour vous expliquer la décision de l'Ontario de rejoindre l'Alberta et le Québec en établissant son propre système de taxation. »

Ainsi commençait la lettre transmise le 14 mai au premier ministre du Canada, Jean Chrétien, par le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris.

Est-ce à dire que les Ontariens feront bientôt deux déclarations de revenus, comme les Québécois ? À moins que le Québec ne soit entraîné dans l'imprévisible sillon créé par l'Ontario ?

Il faut d'abord situer la missive de Mike Harris dans le contexte de la campagne électorale menée, en juin, sur le thème de la réduction d'impôt.

« Nous entendons établir un système fiscal 'sur mesure pour l'Ontario' complètement indépendant

du système fédéral. Le Québec bénéficie d'un tel système et l'Alberta suivra sous peu », lisait-on dans le programme électoral de Mike Harris.

Dans le système canadien, l'impôt provincial sur le revenu des particuliers est établi en fonction de l'impôt payé au fédéral, 38,5 % de l'impôt fédéral pour l'impôt ontarien. C'est donc dire que l'impôt provincial fluctue symétriquement avec l'impôt fédéral, ne serait-ce qu'avec l'indexation ou non des crédits d'impôt.

Dans le contexte actuel, où la réduction des impôts a remplacé l'attente du déficit zéro dans le mantra canadien, Mike Harris veut bien établir que ce sont les bleus de l'Ontario et non les rouges d'Ontario qui mènent le peloton fiscal du Canada.

Le mauvais exemple albertain

Mais pourquoi mettre ensemble l'Alberta, dont les impôts sont relevés par Ottawa, et le Québec qui les ramasse lui-même ?

Parce qu'Ottawa a ouvert une porte dans laquelle l'Alberta s'est empressée de mettre les deux pieds. Le fédéral a en effet indiqué qu'il permettrait aux provinces d'établir leur fiscalité sur le revenu imposable et non en pourcentage de l'impôt fédéral, tout en continuant d'assumer la collecte.

C'est ce qui a permis à l'Alberta d'annoncer qu'elle fixerait bientôt

un taux unique de 11 % pour son impôt provincial, peu importe les revenus des particuliers, mais avec d'importants crédits d'impôt pour les moins fortunés.

Mike Harris veut-il suivre l'exemple de l'Alberta ou aller encore plus loin et établir son propre système de collecte des impôts comme le Québec ?

Rien n'a encore transpiré à ce sujet depuis les élections du 5 juin, mais l'on peut penser que c'est sur l'Alberta que s'alignera l'autre province riche du Canada.

L'influent institut C.D. Howe vient de suggérer à l'Ontario d'éviter la route coûteuse et peu profitable du Québec. L'Ontario peut obtenir tout ce qu'elle désire sans assumer les coûts de la collecte de ses impôts, fait valoir l'analyste Finn Poschmann.

Le fiscaliste de C.D. Howe indique qu'il en coûterait plus de 400 millions par année à l'Ontario pour faire instaurer une deuxième déclaration de revenus et en récolter les recettes.

C'est à peu près aux mêmes conclusions qu'était arrivé le défunt Conseil économique de l'Ontario, dans un rapport publié en 1983 et soutenu par deux volumes de recherches sur le sujet.

Et l'on se souvient d'une petite phrase du programme électoral de Mike Harris. Après avoir promis l'établissement d'un système fiscal « sur mesure » pour l'Ontario, on ajoutait : « Nous procéderons à sa

mise en oeuvre sans augmenter pour autant le fardeau fiscal des contribuables et sans générer une foule de formalités administratives. »

L'héritage de Duplessis

Qu'en est-il vraiment au Québec, qui possède son propre système depuis 1954 ? Fédéraliste ou souverainiste, aucun gouvernement n'a osé remettre en question cet héritage de Duplessis.

Le Québec possède un ministère du Revenu — en Ontario, c'est une division du ministère des Finances qui veille à l'impôt sur le revenu des corporations — qui double toutes les opérations faites à Ottawa : élaboration de politiques, impression et expédition de formulaires, collecte des impôts et des amendes.

Difficile de préciser ce qu'épargnerait le Québec s'il s'alignait sur la politique canadienne d'une seule déclaration de revenus et de la collecte par le fédéral. Le ministère du Revenu du Québec jouit d'un budget d'environ 750 millions dont 460 millions pour l'administration fiscale.

Il faut aussi ajouter que le Québec subventionne en quelque sorte la collecte des impôts des riches Ontariens et Albertains à qui Ottawa rend ce service gratuitement. Or, près du quart de cet argent dépensé pour les autres provinces vient des Québécois.

L'important reste finalement de savoir si les Québécois en ont pour

leur argent et leur effort supplémentaire d'une seconde déclaration de revenus.

Croisé à l'École des hautes études commerciales, le professeur Benoit Tremblay, ancien député du Bloc québécois, s'est empressé de souligner la politique familiale comme champ d'action où le Québec avait profité de son indépendance fiscale pour mener ses propres politiques. Il admettait cependant que la marge de manœuvre s'est rétrécie avec le manque de ressources aux divers niveaux de l'administration publique.

Quant à Michel Lanteigne, fiscaliste de réputation internationale chez Ernst & Young, il considère que le coût encouru par le Québec, autour de 600 ou 700 millions selon lui, n'en vaut vraiment pas la chandelle.

« En théorie ça devrait donner un meilleur contrôle sur les recettes, dit-il, mais en pratique, l'Ontario ou l'Alberta peuvent faire tout ce que nous faisons. La seule vraie différence, c'est que nous possédons notre propre armée de fiscalistes à Québec. »

La question pourrait resurgir à l'automne lors du retour des députés à l'Assemblée législative de Queen's Park. Il serait pour le moins ironique de voir l'Ontario forcer le Québec à rentrer dans le rang canadien après avoir annoncé son intention de suivre le modèle québécois.

Plus

La Redpath, l'architecture et l'histoire industrielles de Montréal

PHYLLIS LAMBERT

L'auteure est directrice, fondatrice et présidente du Conseil des fiduciaires du Centre canadien d'architecture de Montréal

Il est important mais il est aussi extrêmement intéressant de savoir que le bâtiment de la Redpath, construit le long du canal de Lachine est à la fois une oeuvre associée à la première dynastie architecturale montréalaise, et le plus ancien témoin existant à Montréal du développement extraordinaire de l'industrie canadienne au XIX^e siècle.

Le canal de Lachine, creusé dans les années 1820, fut également utilisé par l'industrie comme source d'énergie après son élargissement au début des années 1840. La zone du bassin des nouvelles écluses de Saint-Gabriel connut alors un essor sans précédent : dix-sept établissements industriels s'y installèrent en l'espace de trois ans, entre 1852 et 1855. Un des premiers fut la fabrique de portes et de fenêtres de l'architecte John Ostell, qui occupait en outre à l'époque les postes importants d'arpenteur de la Ville et arpenteur du gouvernement.

Ostell a d'ailleurs joué un rôle de premier plan dans le développement de ce secteur, car il était en 1852 un des quatre entrepreneurs (avec entre autres John Young, membre de la Commission du port de Montréal) qui ont loué du gouvernement les droits d'exploitation des terrains et des ressources hydrauliques du bassin de Saint-Gabriel.

En 1854, la Canada Sugar Refinery a été construite en partie sur des terrains vendus par Ostell à John Redpath (conseiller municipal qui connaissait Ostell comme arpenteur de la Ville). Le marché de construction stipulait que le bâtiment devait être « très exactement conforme aux plans dressés par John Ostell, architecte »¹. Situé du côté sud du canal et connu pendant la presque totalité de ses 145 années d'existence comme la raffinerie Redpath, ce bâtiment de sept étages — deux étages en pierre et cinq en briques —, est encore aujourd'hui, avec ses ajouts, le témoin de la position dominante de Montréal comme centre industriel à la veille de la Confédération.

Un notable

La carrière de John Ostell est impressionnante. Né en Angleterre dans un milieu ouvrier, il a fait un premier séjour à Montréal à l'âge de 17 ans, puis il est reparti dans son pays compléter sa formation d'arpenteur-géomètre et d'architecte. Il était de retour à Montréal en 1834, à l'âge de 21 ans, et trois ans plus tard il épousait Élénore



PHOTO Gracuseté du Centre Canadien d'architecture

Gauvin (dont le frère, le docteur Alphonse Gauvin, fut un des chefs de file de la Rébellion de 1837), s'alliant ainsi avec une famille bien en vue du Canada français.

Dix ans après son arrivée, John Ostell comptait parmi les notables de la ville en sa qualité de juge de paix, en compagnie de personnalités telles que le premier maire de Montréal, Jacques Viger, et le grand industriel John Molson. En 1860, il était également président de la Montreal & Champlain Railroad et président de la New City Gas Company. À la mort de John Ostell en 1882, le journal *La Patrie* regrettait la disparition d'une figure majeure de la vie sociale et politique de Montréal².

La personnalité prodigieuse de John Ostell lui a permis de travailler en collaboration étroite avec les nombreuses institutions qui ont été ses principaux clients. Dès 1836, les autorités coloniales britanniques lui confiaient la construction

de la Douane de Montréal (qui fait aujourd'hui partie du Musée de la Pointe-à-Callière), et l'Université McGill lui commandait, en 1839, les plans de son premier bâtiment (aujourd'hui la Faculté des arts).

Alors qu'il construisait des églises, des écoles et des orphelinats pour les protestants, Ostell travaillait en même temps pour le diocèse catholique de Montréal et pour les grands rivaux de celui-ci, les Sulpiciens.

Pour le compte des Sulpiciens, il a achevé les tours de l'église Notre-Dame et il a réalisé la partie est du Vieux-Séminaire adjacent à l'église.

Dans les années 1850, en collaboration avec son neveu Henri-Maurice Perrault, il a dessiné les plans de l'église Notre-Dame-de-Toutes-Grâces et ceux du Grand Séminaire de Montréal, à nouveau pour les Sulpiciens.

À titre d'architecte du diocèse, Ostell a travaillé à des édifices con-

ventuels et il a réalisé le palais épiscopal, construit en 1849 mais détruit en 1852 dans le grand incendie qui a ravagé l'est de la ville. À la même époque, il a aussi dessiné la nouvelle façade de l'église de la Visitation, à Sault-au-Récollet.

En 1855, il a été chargé de la reconstruction de l'église Saint-Jacques ; la façade principale et celle du transept sud de cette église ont été intégrées aux nouveaux bâtiments de l'Université du Québec dans les années 1970. Dans les années 1850, pour le gouvernement de la province du Bas-Canada, Ostell a construit rue Notre-Dame le très élégant palais de justice (occupé aujourd'hui par les bureaux de la Ville de Montréal), avec son portique à colonnes ioniques, et il a transformé l'aile est de la prison du Pied-du-Courant. Les oeuvres les plus remarquables d'Ostell pour des clients privés datent également de cette période, notam-

ment la quincaillerie Frothingham and Workman et la raffinerie de sucre Redpath.

Une production imposante

Avec une production qui se compare uniquement à celle que donnera Victor Bourgeault dans le baroque italien à la génération suivante (Marie-Reine-du-Monde, 1870-1894), Ostell a imposé la marque du baroque anglais à la plupart des bâtiments iconiques réalisés à Montréal à son époque et tous, à l'exception d'un seul, subsistent encore aujourd'hui, et sont inscrits profondément dans l'histoire et le tissu de la ville.

Aussi peu avenant qu'il puisse apparaître dans son état d'abandon actuel, le bâtiment de la Redpath se distingue non seulement par son histoire, que nous venons d'esquisser brièvement, mais aussi sur le plan de l'architecture par la présence de deux portes extraordinaires dont les arcs à voussours passants un-sur-deux se détachent en relief sur un mur plus brut.

Le traitement de ces ouvertures est à mettre en rapport avec quelques-uns des édifices les plus connus de Londres, et en particulier avec l'église St. Martin-in-the-Fields construite par James Gibbs au XVIII^e siècle, mais leur forme évoquant les rayons du soleil est un motif proprement ostellien.

Cette alternance de pierres longues et courtes crée autour des ouvertures un rythme que l'on retrouve sur un autre bâtiment réalisé par Ostell dans les mêmes années, en 1852, la quincaillerie Frothingham and Workman, située en retrait de la rue Saint-Paul à la hauteur de la Douane de 1836.

Au point de vue de l'histoire de l'architecture, l'usine construite par Ostell et Redpath représente donc le lieu même où il convient de signifier la prouesse industrielle de Montréal dans les années 1850 et sa vigueur aujourd'hui retrouvée.

D'une part, l'activité industrielle se réaffirme dans le secteur : à l'est immédiat, dans un bâtiment soigneusement rénové, une usine de textile est maintenant établie ; à l'ouest immédiat, le secteur des multimédias est en plein essor ; et sur le site de l'ancien Bassin Ostell, dans la « Northern », se sont installées plusieurs petites entreprises artisanales et multimédiatiques.

D'autre part, le manque de soutien à la vie résidentielle dans ce secteur est saillant. Or, ces services existent déjà plus à l'ouest, autour du marché Atwater et sur les deux berges du canal, où se trouvent des bâtiments industriels transformés en demeures résidentielles ainsi que de nouveaux logements.

1) Lettre de John Redpath à Augustin LaBerge, maçon, 14 décembre 1853.
2) *La Patrie*, 7 avril 1892.

MAROC

Mohammed VI: révolution en douceur

THIERRY OBERLÉ
Le Figaro

Le nouveau roi du Maroc compte poursuivre la politique de réformes engagée par son père. Il devra s'appuyer sur la bourgeoisie novatrice et arbitrer entre la vieille garde et les ministres socialistes.

Le destin du royaume chérifien est entre les mains d'un inconnu, au visage de vieil adolescent condamné, jusqu'à la mort de son père, au rôle de prince sans pouvoir, Pas de gestes forts, pas de responsabilités, pas d'entretiens accordés aux journalistes et, pour la galerie, des discours en langue de plomb.

À 35 ans, Sidi Mohammed sort d'un vide médiatique, ce qui n'a guère d'importance, mais aussi d'une sorte de néant existentiel. Sa personnalité de jeune homme timide s'est construite à l'abri des murs du palais dans les soirées de la jet-set ou dans des micro-événements intimes dont il garde le secret. Jusqu'à son apparition vendredi soir sur les écrans de la télévision marocaine, il parlait pour ne rien dire, respectant ainsi la volonté du souverain.

Ses acquis de politique internationale se limitent à une présence, au début de l'année, aux obsèques du roi Hussein de Jordanie. Ses sorties publiques au Maroc ne dépassaient pas le cadre de festivités culturelles, de séminaires de réflexion, et d'actions caritatives. Il distribuait des repas gratuits et des pull-overs aux pauvres. Sa plus grande austère, dans ce pays traditionneliste, est d'avoir embrassé un malade du sida sur son lit d'hôpital. Le décès d'Hassan II est sa première épreuve qui agira comme un révélateur.

Le modèle espagnol

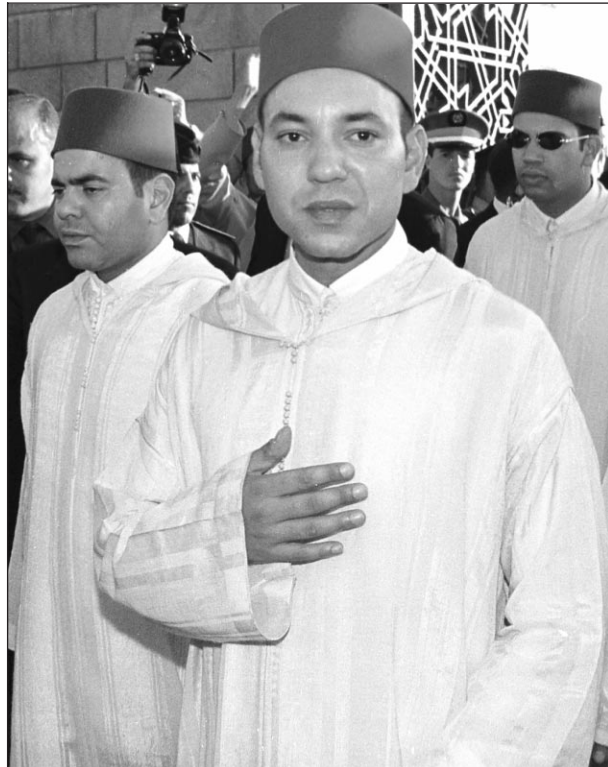
Mohammed VI est-il le personnage effacé, voire timoré, décrit par certains, ou fera-t-il preuve dès le début de son règne d'une autorité naturelle ? Celle-ci sera-t-elle suffisante pour maintenir en l'état la « démocratie hassanienne » ? N'endosse-t-il pas un costume royal trop large pour lui ?

Souverain féodal et éclairé, Hassan II s'était taillé sur mesure un système constitutionnel de monarchie absolue. Il régissait la politique, la religion en qualité de commandeur des croyants, et l'économie avec l'ONA, le premier groupe privé marocain. Sa dernière volonté fut, pour préserver l'avenir, de confier les rênes du gouvernement à l'opposition.

Il dut cependant attendre le bon vouloir de son ancien adversaire, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, peu pressé de partager le pouvoir avec le ministre de l'Intérieur Driss Basri, l'inamovible pion de Sa Majesté. Les partisans d'un déverrouillage de l'édifice rêvent déjà d'une prise de distance royale inspirée du modèle espagnol mis en place par Juan Carlos après la dictature de Franco.

Socialistes, nationalistes de l'Is-tiqlal et membres de la société civile prêtent des intentions de démocratie moderniste à Mohammed VI. De là à en déduire que le nouveau roi sera l'artisan de ruptures, il y a un pas difficile à franchir. En dépit des apparences, il a été éduqué pour régner.

Mohammed VI va sans doute choisir les transitions en douceur. Il devrait favoriser l'émergence d'un nouveau makhzen, la bourgeoisie émanant du palais. Il peut s'appuyer sur une nouvelle génération d'administrateurs civils et sur des relais novateurs dans les rangs



des chefs d'entreprise, et parmi les professions libérales. En politique, il devra arbitrer l'antagonisme viscéral entre la vieille garde d'Hassan II et les ministres socialistes.

Et la gauche marocaine ?

Cible de multiples attaques, Driss Basri est considéré par la gauche comme le symbole des résistances au changement. Mais les incantations contre le très madré ministre de l'Intérieur servaient bien souvent à masquer l'immobilisme du gouvernement. La force de Driss Basri a toujours été de savoir se rendre indispensable. À en croire les rumeurs du sérail, le prince héritier n'avait pas d'atomes

crochus avec le serviteur dévoué de son père.

Composerait-il malgré tout avec ? L'exercice de cohabitation devrait, quoi qu'il en soit, se poursuivre cahin-caha au moins quelques mois. Telle était la volonté royale. Même si le chef du gouvernement Youssoufi est à 77 ans affecté par un léger accident cérébral. Et même si Driss Basri déplaît.

À terme, pourtant, la crise est inévitable. Implantés discrètement dans les universités et les milieux populaires, les islamistes attendent au tournant. Ils ne devraient pas tarder à tester l'héritier de la dynastie alaouite et à ce titre « descendant du Prophète ».

L'armée, dernier rempart

Chef d'état-major des forces armées royales, Mohammed VI va devoir compter aussi avec ses généraux. Débarrassée dans le sang de ses tentations putschistes dans les années 70, l'armée reste au Maroc, comme dans l'ensemble du Maghreb, la clé de voûte. Elle est le dernier rempart et l'ultime recours. Le jeune monarque la connaît bien, il sait qu'elle s'est forgée son identité sur la question du Sahara occidental.

Grande affaire inachevée de la fin du règne d'Hassan II, le devenir de cette immense bande de sable revendiquée par Rabat et par le front des tribus indépendantistes du Polisario, aurait dû être tranché par un référendum organisé par l'ONU, mais sa tenue fut sans cesse repoussée. Les militaires suivront de près le dossier confié jusqu'à présent à Driss Basri et lorgné par le général Kadiri, l'homme de l'ombre, chef des puissants services de renseignements militaires.

Le deuil passé, le parcours de Mohammed VI s'annonce parsemé d'obstacles et de chausse-trappes. Quant à sa tâche, elle est immense. Le Maroc souffre de trop de pauvreté. La faim est absente, mais le dénuement des populations défavorisées des villes et des campagnes reste extrême. Un habitant sur deux est analphabète. Sur les autoroutes, les Mercedes croisent des charrettes tirées par les ânes. Le luxe et le mode de vie occidental côtoient l'indigence. Les paysans puisent l'eau au puits et s'éclairent à la lanterne.

Le sud saharien s'est développé au détriment du Rif favorisant dans le nord la culture du cannabis et l'exode vers l'Europe. Les grands groupes nationaux ou multinationaux et les industriels du tourisme ont permis un décollage, mais la dynamique est paralysée par la prébende. La corruption frappe l'appareil judiciaire de la base au sommet, les réformes s'enlisent. Mohammed VI s'attaquera-t-il aux féodalités et aux fortunes des barons du chanvre ? Combattrait-il le règne de l'argent facile ? Le roi fera-t-il tomber des têtes ?

Monde

Les alliés de Belgrade critiquent le Monténégro

Podgorica baisse le ton et l'Occident joue la carte de la non-ingérence

d'après AFP et AP
BELGRADE

La présidence yougoslave de Slobodan Milosevic gardait le silence hier sur le document adopté la veille par le Monténégro proposant une profonde modification de ses relations avec la Serbie.

Aucun dirigeant du Parti socialiste de Serbie (SPS) de Milosevic ou de la Gauche yougoslave (JUL) de son épouse Mira Markovic n'avait fait de commentaire à ce sujet.

Les quotidiens pro-gouvernementaux *Politika*, *Politika Ekspres* et *Borba* d'hier ne contenaient pas un mot sur le document. La télé d'État RTS gardait elle aussi un silence absolu sur l'affaire.

Seule l'agence officielle *Tanjug* a mentionné le document, mais sans

le moindre commentaire, dans une brève dépêche factuelle.

Mais le Parti socialiste populaire (SNP) du premier ministre yougoslave Momir Bulatovic a critiqué le document monténégrin tout en proposant un « dialogue », selon l'agence *Beta*.

« Ce que propose le Monténégro n'est ni une fédération ni une confédération ni une alliance d'États ni un État fédéral », indique une déclaration écrite d'Emilo Labudovic, haut responsable du SNP, un parti d'opposition monténégrin.

Toutefois Labudovic, cité par *Beta*, a indiqué que le SNP est « prêt au dialogue » pour parvenir à un accord sur les relations entre la Serbie et le Monténégro, en soulignant que « la question de l'État commun est au-dessus de toutes les autres questions ».

Un parti monténégrin d'opposition a pour sa part qualifié de « coup de couteau dans le dos » l'adoption de ce document par le gouvernement du Monténégro.

« La plate-forme du gouvernement monténégrin pour la redéfinition des relations au sein de la Fédération yougoslave, par son contenu et le moment de sa publication, constitue un coup de couteau dans le dos non seulement pour la démocratie et pour la Serbie, mais aussi pour le Monténégro », a estimé Novica Stanic, du Parti populaire serbe du Monténégro (SNS, pro-Milosevic).

Le chef d'un parti d'opposition serbe Vojislav Kostunica a accusé le Monténégro de vouloir détruire la fédération yougoslave.

« Les auteurs de la plate-forme veulent désintégrer la fédération serbo-monténégrine sans que cela n'y paraisse à première vue », a déclaré Kostunica, chef du Parti démocratique de Serbie (DSS), cité par *Tanjug*.

La volonté du Monténégro de modifier la nature de ses relations avec la Serbie est légitime, mais ce ne sera réalisable qu'après le départ de Milosevic, a déclaré pour sa

part Zoran Djindjic, l'un des dirigeants de l'opposition serbe.

« La priorité est de renvoyer Milosevic du pouvoir et de créer une structure démocratique, qui serait capable de résoudre ce genre de problèmes », a déclaré Djindjic, chef du Parti démocratique (DS) qui domine l'Alliance pour des changements (SZP), une coalition d'opposition.

La veille déjà, l'ultranationaliste serbe Vojislav Seselj avait affirmé immédiatement en cas de sécession, « tout comme l'armée américaine le ferait si la Californie décidait de s'en aller ».

Devant tant de réactions négatives, en dépit du silence officiel de Belgrade, les dirigeants du Monténégro ont quelque peu baissé le ton hier en laissant entendre qu'ils n'étaient pas pressés d'obtenir leur indépendance.

« Nous ne sommes pas pressés. Nous ne voulons pas l'indépendance comme la Croatie, comme la Bosnie au prix de 250.000 morts, et

comme le Kosovo avec 15.000 morts », a déclaré Zarko Rakcevic, président du Parti social-démocrate qui appartient à la coalition au pouvoir à Podgorica.

Il a toutefois critiqué les États-Unis qui ont appelé jeudi le Monténégro à rester partie intégrante de la RFY, qu'elle forme avec la Serbie. Pour lui, aucun pays étranger « n'a le droit de nier le droit à l'autodétermination du Monténégro, qui est l'un des plus vieux pays d'Europe ».

Ancienne possession de l'Empire ottoman, la petite République a obtenu son indépendance en 1878, et rejoint la Yougoslavie en 1918.

La Russie réitérait hier son soutien à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

Du coup, l'Allemagne se prononçait contre une partition de la Yougoslavie et la Grande-Bretagne déclarait que la volonté du Monténégro de modifier ses relations avec la Serbie relève « des affaires internes du Monténégro ».

Accord Rugova-Thaçi sur le Conseil de transition du Kosovo

d'après AFP et AP
PRISTINA, Yougoslavie

Les rivaux kosovars Hashim Thaçi et Ibrahim Rugova se sont mis d'accord pour participer au Conseil de transition, organe consultatif présidé par l'ONU.

L'accord a été obtenu à l'issue d'une rencontre entre les deux hommes, la première en six mois, en présence de l'administrateur de l'ONU Bernard Kouchner.

Formé de personnalités kosovares, de toutes ethnies et tendances politiques, le Conseil de transition est un organe consultatif chargé de représenter la province auprès de l'administration de l'ONU, jusqu'à l'organisation d'élections et la mise en place d'un gouvernement autonome au Kosovo.

Belgrade n'acceptera aucun changement de statut du Kosovo, a aussitôt déclaré le président yougoslave Slobodan Milosevic, dans une allocution diffusée par la télévision officielle serbe RTS.

Milosevic a souligné que lors de la conclusion du conflit du Kosovo, la Yougoslavie avait obtenu de l'ONU « des garanties » sur son intégrité territoriale et sa souveraineté. « Nous considérons ces garanties comme finales et définitives », a-t-il dit.

En toile de fond, la Force multinationale de paix KFOR se disait « préoccupée » par la multiplication d'attaques contre ses hommes, notamment russes, dont l'un a été blessé jeudi.

Dans l'est sous commandement américain et où sont déployés des troupes russes, trois « checkpoints » ont été pris pour cible jeudi et un soldat russe a été blessé.

Dans le sud sous commandement allemand, des coups de feu ont été tirés mercredi en direction d'un point de contrôle. À l'intérieur de deux véhicules, les militaires ont saisi des fusils ainsi que des munitions, et arrêté huit occupants albanais.

À Pec, en secteur italien, une patrouille de la KFOR a essuyé des tirs, qui n'ont pas fait de blessé. Un homme a été arrêté.

D'autres incidents ont été signalés jeudi à travers la province.

À Bucarest, le « roi des Tziganes », Florin Cioaba, a dénoncé hier les violences perpétrées par les Albanais du Kosovo à l'encontre de la minorité rom (tzigane), rapporte l'agence roumaine *Rompres*.

« Au Kosovo, des milliers de Romains sont harcelés et terrorisés par les Albanais. Contraints de s'enfuir en Serbie ils sont ensuite refoulés (par les Serbes) vers le Kosovo », a déclaré le roi autoproclamé qui vit en Roumanie.

Les premiers éléments de la police de l'ONU patrouilleront dans les rues de Pristina dès cette fin de semaine, a indiqué le chef danois de cette force de police, Sven Frederikson.

Un premier groupe de 200 policiers bangladeshis, canadiens, allemands et suédois commenceront à travailler dimanche, a dit le commissaire. Quelque 225 autres policiers sont à l'entraînement, a-t-il ajouté.

Dans les prochaines semaines, les effectifs de la police de l'ONU au Kosovo atteindront le chiffre de 3100, dont plus de la moitié seront affectés au maintien de l'ordre public, aux enquêtes criminelles et au contrôle de la circulation.

Près de mille policiers seront également formés pour constituer 10 compagnies d'une force de police spéciale, avec les mêmes attributions que les gendarmes français ou les gardes civils espagnols.

Enfin, 205 policiers seront affectés au contrôle des frontières avec la Macédoine et l'Albanie, a expliqué Frederikson.

Enquête canadienne, inquiétude de l'ONU

d'après AFP et PC
OTTAWA

Les enquêteurs canadiens, de retour du Kosovo, ont affirmé hier avoir réuni en cinq semaines des pièces à conviction qui pourront permettre au Tribunal pénal international (TPI) sur l'ex-Yougoslavie de porter des accusations contre des responsables de l'armée yougoslave.

« Nous avons des douilles de balles, des balles elles-mêmes et des témoins qui peuvent nous dire quels individus étaient impliqués dans les massacres », a indiqué l'inspecteur Brian Strongman de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en conférence de presse.

D'autres preuves, comme des échantillons d'ADN et des documents photographiques, ont été ramenés pour être analysés dans des laboratoires au Canada, a-t-il expliqué.

Les neuf policiers et médecins légistes ont travaillé sur cinq sites, aujourd'hui sous contrôle américain, où des tueries de civils ont été perpétrées. Ils ont autopsié les cadavres de 60 victimes abattues par balles, dont la plus jeune, un enfant de deux ans, a été exécutée dans les bras de sa mère.

Hiroshima, il y a 54 ans

Le maire de la ville japonaise de Hiroshima a salué hier, à l'occasion du 54^e anniversaire de l'explosion de la première bombe atomique, le rôle joué par les survivants dans la lutte contre la course aux armements nucléaires, par leur « détermination à raconter leur histoire au monde et à affirmer que les armements nucléaires menaçaient la race humaine ». Jusqu'à 50 000 personnes, dont de nombreux survivants, les « hibakushas », ont commémoré par une minute de silence le jour où le bombardier américain *Enola Gay* lança la bombe Little Boy sur Hiroshima, faisant plus de 200 000 morts. Trois jours plus tard, Nagasaki était réduite en cendres. Le 15 août 1945, le Japon déposait les armes, mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale. Sur la photo, des enfants lorgnent des lanternes de papier dans la rivière Motoyasu.



PHOTO AFP

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à 50%

Table, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. DeCarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée
344-1400

NE MÉRITEZ-VOUS PAS DE VOUS DORLOTER UN PEU ?

Ne laissez pas vos ongles d'orteils disgracieux gâcher votre plaisir !

Téléphonez au numéro ci-dessous pour en savoir davantage à ce sujet.

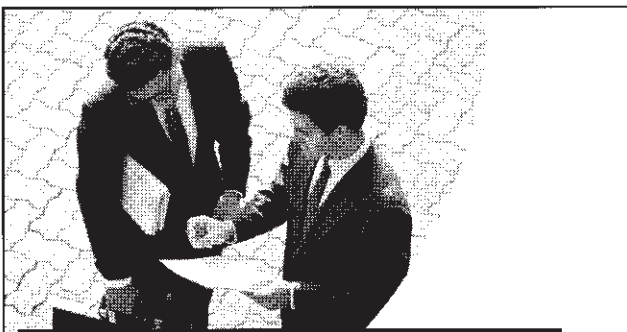
Informez-vous sur un moyen efficace de venir à bout des infections fongiques tenaces et difficiles à traiter qui rendent les ongles d'orteils repoussants, épais, cassants et décolorés.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre ou composez sans frais le

1 800 561-0990

pour obtenir gratuitement de plus amples renseignements.

NOVARTIS
Novartis Pharma Canada inc.
Dorval (Québec) H9S 1A9



Certificat en planification financière personnelle

Inscription immédiate

Choisissez le seul programme, offert entièrement à distance, qui intègre le cours synthèse de l'IQPF et ainsi permet l'obtention à la fois d'un diplôme universitaire et du titre de planificateur financier.



Institut québécois de planification financière

Seul organisme agréé pour établir les conditions de délivrance des diplômes de planificateur financier

LE SUCCÈS, UNE QUESTION DE CHOIX...

Disponible en version anglaise

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR !

Renseignements : (418) 656.3202

ou sans frais 1 800 561.0478

Télé. : (418) 656.3192
Mél. : ctp@dgfc.ulaval.ca

www.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

Direction générale de la formation continue

GIORGIO EMPORIO

complets	ord. 1 295 \$	395 \$	jeans	ord. 325 \$	95 \$
vestons	1 095 \$	295 \$	chaussures	295 \$	85 \$
pantalons	295 \$	95 \$	S-shirts	275 \$	75 \$
D-shirts	175 \$	60 \$	T-shirts	125 \$	45 \$
cravates	110 \$	35 \$	ceintures	75 \$	25 \$

GIANFRANCO FERRE VERSACE COSTUME NATIONAL
DONNA KARAN VERRI MOSCHINO
FRANCESCO SMALTO VERSUS DOLCE & GABBANA

ET BEAUCOUP D'AUTRES

Stationnement gratuit — renseignez-vous par téléphone

LES COURS MONT-ROYAL
1455, RUE PEEL
ANGLE PEEL ET DE MAISONNEUVE
TÉL. : (514) 282-0022

2773403

2773288

Monde

REPÈRES / Colombie

Pastrana: les illusions perdues

d'après AFP
BOGOTA

Avec la nouvelle explosion de violence dans une guerre civile qui a fait 120 000 morts en 35 ans, l'euphorie a fait place au désespoir en Colombie, un an après l'avènement le 7 août 1998 du président conservateur Andrés Pastrana.

Élu sur un programme de réconciliation nationale, cet avocat et ancien journaliste de 44 ans va fêter un an de présidence dans l'impopularité, avec une image négative pour 65 % des 38 millions de Colombiens, selon l'Institut Gallup.

Ses concitoyens lui reprochent surtout d'avoir échoué à mettre fin à la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes — 12 000 hommes), et de l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste — 5000 hommes).

Les radios abondent en témoignages de familles désespérées par le meurtre ou l'enlèvement d'un des leurs par l'une ou l'autre des deux guérillas. Jusqu'à 1500 personnes sont séquestrées dans le pays contre des rançons, et 3000 autres sont portées disparues.

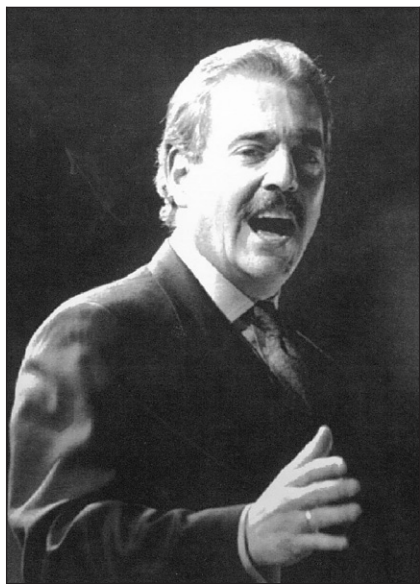
Les Colombiens ne comprennent

plus la politique de paix de leur président, au point de souhaiter, pour plus de la moitié d'entre eux d'après les sondages, une intervention militaire américaine dans leur pays. Ils reprochent au chef de l'État ses excessives concessions aux insurgés, voire sa naïveté.

Les pourparlers de paix ont avorté, et les affrontements des FARC avec l'armée se sont soldés par un bilan de plus de 400 morts. Les hommes de « Tirofijo » veulent négocier en position de force, selon les analystes, et se refusent à tout contrôle, par une commission internationale, de leur « zone de détente ». Ils sont accusés par le médiateur d'y perpétrer des exécutions sommaires, et par l'armée, de tirer de juteux profits de la cocaïne. La Colombie en est le premier producteur mondial.

Dans un mimétisme remarqué, l'ELN, de tradition révolutionnaire catholique, n'a pas hésité à faire monter la pression. Malgré l'communication de ses chefs samedi par l'archevêque de Cali, les émules du prêtre guérillero Camilo Torres détiennent 64 otages, dont 16 enlevés en pleine messe à l'Église de La Maria à Cali le 12 avril.

L'ELN souhaite elle-aussi disposer d'une zone démilitarisée. Le président s'est déclaré prêt à négocier avec ces guérilleros, sans avoir



Photothèque Reuters

Andrés Pastrana, élu sur un programme de réconciliation nationale, va fêter un an de présidence dans l'impopularité, avec une image négative pour 65 % des Colombiens.

pris la mesure de la lame de fond réclamant la fermeté dans l'ensemble du pays.

Faisait hier le bilan des affrontements jeudi entre guérilleros et paramilitaires d'extrême droite dans

les localités de Riosucio et Jurado, proches de la frontière du Panama, les autorités parlaient de 10 morts, six blessés et dix disparus.

Par ailleurs, le chef du commando de l'armée chargé de la lutte contre les enlèvements dans le département de Magdalena, le major Hasbet Cogollo, a été assassiné jeudi par des inconnus dans la ville de Santa Marta, a-t-on appris de source officielle.

La crise économique l'accable encore davantage: la Colombie s'enfonce en effet dans la pire des récessions depuis 70 ans.

Un croissance négative, jointe à un chômage endémique qui touche près d'un actif sur cinq, avec une dette extérieure de 34 milliards, viennent de forcer Pastrana à demander au FMI une aide de 3 milliards pour un pays jusqu'ici à l'abri de la crise grâce à ses exportations de café et de pétrole.

La récession s'est aggravée en 1999 dans la spirale de violence exacerbée sous les assauts conjugués des deux guérillas.

La confiance des investisseurs s'est envolée malgré les immenses ressources du pays en matières premières. Les faillites se multiplient, avec 3700 entreprises concernées depuis le début de l'année. La croissance, tombée à son niveau le plus bas en 1998 (+ 0,6 %), devrait être négative cette année.

Le PIB a baissé de 5,85 % au premier trimestre par rapport à la même période de 1998. Le chômage touche 19,5 % de la population active, soit le chiffre le plus haut jamais atteint en Colombie. Durant les cinq premiers mois de l'année, les exportations ont chuté de 8,7 %.

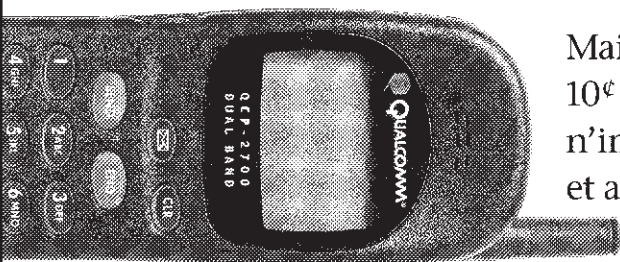
La baisse des cours du café, dont la Colombie est le second producteur mondial, s'est traduite par une chute des ventes à l'étranger de 1,01 milliard à 689 millions durant le dernier semestre, par rapport au précédent.

La monnaie — le peso — a connu deux dévaluations de 10 et 9 % en septembre 1998 et juin dernier. L'inflation est de l'ordre de 9 % par an. Quant à la dette publique, elle s'est aggravée, à la suite d'une baisse du recouvrement des impôts, et concerne 20 des 34 milliards de la dette extérieure.

Un plan d'austérité a déjà été annoncé par le gouvernement pour ramener le déficit public à 2,5 % du PIB en 2000, avec le gel de la plupart des salaires dans la fonction publique et une augmentation de deux ans de l'âge de la retraite, aujourd'hui de 60 ans pour les hommes et 55 pour les femmes.

Ces mesures ont déjà provoqué l'appel à une grève générale dans tout le pays pour le 30 août.

L'interurbain à 10¢ sort de chez vous.



Maintenant, sur votre téléphone cellulaire comme à la maison, payez seulement 10¢ la minute pour les interurbains que vous faites le soir et le week-end, n'importe où au Canada. Il suffit d'être abonné au plan d'économie Simplitel^{MC} et au service UniContact^{MC} Bell ou à un forfait admissible de Bell Mobilité.

Composez le 1 877 SORTIE 10. www.bell.ca/simplitel

Certaines restrictions s'appliquent.



Communiquiez comme personne

2710689

Les Palestiniens demandent à Washington d'intervenir

Le Hamas reprend le sentier de la guerre

d'après AFP
GAZA

Les Palestiniens ont demandé à Washington d'intervenir auprès d'Israël pour faire appliquer l'accord de Wye sur un retrait israélien en Cisjordanie, a indiqué hier le négociateur en chef palestinien Saëb Erakat.

Le premier ministre israélien Ehud Barak a déclaré peu après à la télévision que « l'accord de Wye sera mis en oeuvre exactement comme il a été prévu » et que son application « débutera en fait dans trois semaines ».

Cheikh Yassine, chef spirituel du mouvement islamiste palestinien Hamas, annonçait entre-temps la reprise d'actions militaires contre Israël dans « les jours qui viennent ».

« Nous devons résister à l'occupant plus que jamais », déclare-t-il dans un entretien avec le quotidien français *Libération*.

« Barak n'est pas un homme de paix, c'est un homme de guerre. La preuve, il est allé aux États-Unis parler de paix et il est revenu avec

huit milliards de dollars d'armements », ajoute-t-il.

L'accord de Wye stipule un retrait de 13 % de la Cisjordanie en trois phases qui auraient dû s'achever en janvier 1999. Seule la première phase, portant sur 2 % du territoire, a été appliquée par l'ancien premier ministre droite Benjamin Netanyahu, qui avait pourtant signé l'accord.

Constatant qu'un mois après l'investiture de Barak, le processus de paix n'arrive pas à redémarrer, les Palestiniens ont décidé d'appeler Washington à la rescousse.

« Nous leur avons dit qu'ils devaient intervenir pour garantir l'application des accords car les États-Unis sont responsables du processus de paix, avec la Russie », a précisé Erakat.

Depuis son élection, Barak rechigne à appliquer le retrait militaire en Cisjordanie stipulé par l'accord de Wye, ce qui suscite la colère des Palestiniens qui y voient une tentative d'Israël de se soustraire à ses engagements.

Il a même proposé de reporter l'essentiel des retraits prévus en Cisjordanie jusqu'à la conclusion d'un règlement de paix final avec les Palestiniens. Ceux-ci l'ont accusé de suivre les pas de Benjamin Netanyahu.

Des pourparlers israélo-palestiniens sur les modalités d'application de l'accord ont eu lieu en début de semaine, sans résultat. Depuis, les discussions sont officiellement suspendues.

Sous le titre « Crainte d'un Barakyahu », le quotidien israélien *Haaretz*, faisant le bilan d'un mois de pouvoir d'Ehud Barak, se demande d'ailleurs si Israël n'a pas élu un clone de Netanyahu.

« Une chose étrange est arrivée à Ehud Barak. Les gens ont commencé à se demander s'il n'est pas simplement une nouvelle version de Netanyahu », écrivait hier le commentateur politique du journal, Yoël Marcus.

« La façon dont il a réussi à se créer des ennemis inutiles au sein de son parti, la manière surprenante dont il coupe les cheveux en quatre au sujet de Wye, et la longue liste de gaffes qu'il a commises dès le début semblent indiquer que Barak pourrait avoir beaucoup moins de matière grise que, dans sa modestie toute relative, il se l'imagine », observe Marcus.

Le quotidien *Yédiot Aharonot* relève pour sa part avec ironie : « Même se tromper, Barak sait le faire mieux que tout le monde. On a le sentiment qu'il fonce vers un mur en béton », écrit le commentateur, Mme Sima Kadmon.

L'EXPRESS
DU MATIN



ÉTATS-UNIS

Ventes d'armes

■ Les États-Unis sont restés les plus gros exportateurs d'armements dans le monde en 1998, malgré la crise financière en Asie et une baisse globale du marché des armes, selon un rapport annuel du Congrès rendu publique cette semaine. Avec 7,1 milliards de dollars en contrats d'armements négociés en 1998, les États-Unis comptaient pour 30,8 % du marché mondial d'armes conventionnelles, évalué à 23 milliards, indique le rapport du Congressional Research Service, qui dépend de la Bibliothèque du Congrès. Derrière les États-Unis figuraient l'Allemagne (5,5 milliards) et la France (3 milliards).

d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Trafic de drogue

■ La femme du responsable américain de la lutte anti-drogue en Colombie a été inculpée de participation à un trafic de cocaïne aux États-Unis. Laurie Anne Hiett s'est livrée aux autorités jeudi, a indiqué le parquet fédéral de Brooklyn. Elle a été laissée en liberté moyennant une caution de 150 000 \$. Son mari, le colonel James Hiett, commandait les 200 militaires qui conseillent la Colombie dans sa lutte contre la drogue. Un mandat d'arrêt, dont le texte a été rendu public hier, avait été lancé le 25 juin contre Mme Hiett et deux ressortissants colombiens, dont un vivant à New York.

d'après AFP

NATIONS UNIES

Procureur du TPI

■ Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a recommandé au Conseil de sécurité de nommer la magistrate suisse Carla del Ponte comme procureur général du Tribunal pénal international (TPI, La Haye) et du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR, Arusha). Appelée à succéder à la Canadienne Louise Arbour, Mme Del Ponte, 52 ans, est procureur de la Confédération helvétique. Elle a rencontré jeudi à New York Kofi Annan. Le procureur du TPI et du TPR, dont le mandat est de quatre ans, est chargé de poursuivre les crimes de guerre en ex-Yougoslavie et au Rwanda.

d'après AFP

TIMOR-EST

Fin du recensement

■ Quelque 200 bureaux d'enregistrement des électeurs pour le référendum d'autodétermination au Timor oriental ont fermé leurs portes hier, à moins d'un mois du scrutin qui se déroulera sous l'égide de l'ONU. Ce recensement, qui avait pris du retard à cause des agissements de milices pro-indonésiennes hostiles au référendum, a été effectué par du personnel de l'ONU. Le porte-parole de la mission de l'ONU au Timor oriental (UNAMET), Hiro Ueki, a fait état de deux incidents impliquant des miliciens pro-indonésiens et au cours desquels au moins un membre de l'UNAMET a été blessé. Auparavant, l'UNAMET avait indiqué avoir enregistré 427 190 électeurs au Timor oriental même et 12 380 autres hors du territoire, en Indonésie et dans des pays ayant d'importantes communautés d'exilés timorais.

d'après AFP

HAÏTI

Émeutes

■ Des individus armés ont incendié hier matin trois véhicules, dont un autobus, dans la banlieue sud-ouest de Port-au-Prince, selon des témoignages recueillis sur place. Les agresseurs ont obligé les passagers de l'autobus à descendre avant d'y mettre le feu et de prendre la fuite. Ces violences surviennent à l'occasion d'un appel à la grève générale de deux jours (jeudi et hier) lancé par des organisations populaires proches de l'ancien président Jean Bertrand Aristide (1991-1996), qui s'est soldé par un échec, la population, toutes couches confondues, refusant de suivre ce mot d'ordre. La situation était par ailleurs normale à Port-au-Prince.

d'après AFP

La Cadillac des événements.

Saisissez vite cette occasion inespérée de vous glisser derrière le volant d'une Cadillac DeVille.

La nouvelle Cadillac DeVille est joliment équipée : légendaire système Northstar avec moteur V8 de 275 chevaux, direction Magnasteer^{MD}, sièges en cuir chauffants à l'avant, télédéverrouillage des portes et climatisation électrique à deux zones. Sans oublier l'ensemble de privilèges des propriétaires Cadillac qui comprend, entre autres, l'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Et pour un temps limité, le système de communication et de sécurité OnStar vous est offert sans frais, installation comprise (Valeur approximative de 1 800 \$. Frais d'abonnement de 360 \$ requis).



41 998 \$*

Cadillac, rien de moins.

Cadillac

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs DeVille 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *Immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Un échange de véhicule peut être requis. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le www.gmcanada.com ou en téléphonant au 1 800 463-7483.

Autres informations
pages B8 et B9